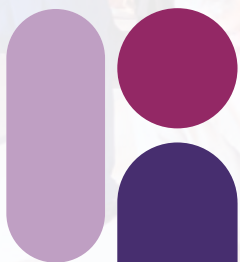




# RAPPORT ANNUEL 2025



ICCI

Informatiecentrum voor  
het Bedrijfsrevisorat  
Centre d'Information du  
Révisorat d'Entreprises



# Table des matières

<b>Message du président</b> .....	<b>3</b>
<b>Partie 1 : Présentation de la Fondation ICCI</b> .....	<b>9</b>
Introduction et mission .....	10
L'organe d'administration .....	11
Le Comité restreint .....	13
Collège de commissaires .....	13
<b>Partie 2 : Activités de la Fondation ICCI</b> .....	<b>14</b>
Helpdesk – Review Teams et avis .....	17
Publications .....	23
Tax, Audit & Accountancy .....	24
Modèles de documents à télécharger ajoutés en 2025 .....	28
Séminaires, sessions d'information et journées d'étude .....	33
Site internet de l'ICCI .....	39
<b>Partie 3 : Annexes</b> .....	<b>40</b>
Annexe 1 : Liste des avis de 2025 .....	41
Annexe 2 : Tax, Audit & Accountancy : liste des articles publiés en 2025 .....	48
Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025 .....	50



## Message du président

Au-delà de sa mission d'information objective et scientifique sur les questions qui intéressent le révisorat d'entreprises, la fondation ICCI assume une responsabilité essentielle au service de l'intérêt général, à savoir contribuer à la renommée du révisorat d'entreprises en Belgique.

Par la qualité de ses publications, de ses avis, de ses formations et de ses journées d'étude, l'ICCI contribue activement à renforcer le rayonnement, la visibilité et l'attractivité de la profession, tant auprès des réviseurs d'entreprises que des acteurs économiques, académiques et institutionnels.

En favorisant la diffusion d'une information indépendante et de qualité, l'ICCI participe à la promotion d'un révisorat moderne, au service de l'intérêt général et de la confiance dans l'information financière.

### **La Fondation ICCI renforce son ancrage académique**

Fin 2024 et début 2025, l'ICCI a accueilli de nouveaux représentants issus du monde académique au sein de son organe d'administration, et cette dynamique se poursuivra en 2026.

Les professeurs Sophie HOOZÉE (UGent), Tom VAN CANEGHEM (UAntwerpen) et Marieke WYCKAERT (KUL) nous ont effectivement rejoints, suivis tout début 2026 par le professeur Hans DE WULF (UGent). Cet élargissement de la représentativité académique témoigne de la volonté de l'ICCI de renforcer son ancrage dans l'excellence universitaire et de développer un véritable pôle de connaissances et de recherche.

En 2025, les activités phares de la Fondation se sont inscrites dans la continuité, à savoir :



### **Le Helpdesk**

Comme son nom l'indique, l'objectif premier du Helpdesk est d'aider les réviseurs d'entreprises et les tiers par rapport aux questions en lien direct ou indirect avec le révisorat d'entreprises. Ce service organisé par l'ICCI en toute indépendance, et toujours au service de l'intérêt général, s'inscrit parfaitement dans notre volonté de soutenir la profession. Les avis de l'ICCI sont les pages les plus consultées du site de l'ICCI et sont le résultat de questions posées concernant une problématique relevant du domaine de compétence de l'ICCI. Il arrive que l'ICCI estime opportun d'élargir et de généraliser le contexte de la question afin d'enrichir la pratique professionnelle. Dans ce rapport annuel, nous avons sélectionné quelques avis marquants publiés en 2025.

Si vous n'avez pas encore fait appel aux services du Helpdesk, sachez que nous avons six équipes composées d'un collège d'experts dans leur domaine. N'hésitez pas à nous soumettre vos questions via le formulaire sur le site web de l'ICCI.

En 2025, la fonction de recherche des avis du Helpdesk de l'ICCI a été adaptée et enrichie.

Vous pouvez désormais affiner vos recherches en combinant plusieurs critères : type de mission, mots-clés et type de clients.

En faisant défiler le menu déroulant des différentes catégories, vous aurez un aperçu immédiat des sujets qui sont traités par le Helpdesk, ce qui devrait également faciliter vos recherches. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur le site : [Avis publiés](#).

Un travail a en effet été mené afin de retenir les catégories et les mots-clés les plus pertinents, en français et néerlandais, et ce pour chaque avis publié depuis 2007. Ces améliorations répondent également aux retours exprimés lors de l'enquête IRE sur les services aux membres.

Grâce à ces nouvelles fonctionnalités, l'accès aux avis est plus simple, plus rapide et mieux adapté à vos besoins professionnels.



### **TAA**

La revue Tax, Audit & Accountancy (TAA) est reconnue pour la qualité scientifique de ses articles. Depuis 2024, un numéro paraît de manière périodique. Tous les articles sont publiés tant en français qu'en néerlandais, à l'exception des articles initialement rédigés en anglais.

Le TAA est accessible à tous et disponible directement sur le site de la Fondation ICCI. Abonnez-vous gratuitement pour être sûr de ne manquer aucun numéro et rester informé de notre toute dernière publication [Tax, Audit and Accountancy](#)

### **Les modèles de documents**

Les modèles de documents mis à disposition sur le site de l'ICCI forment une source d'inspiration indispensable pour le travail au quotidien. Je tiens toutefois à rappeler qu'il est nécessaire que ces modèles soient adaptés aux circonstances de l'espèce. Une relecture attentive doit donc être faite de façon systématique.

### **L'organisation de la formation permanente de l'IRE**

En 2025, l'ICCI a continué à offrir de nombreuses possibilités en termes de formation : séminaires (en présentiel), webinaires (à distance) et webinaires à la demande. Les sujets et possibilités sont sans cesse élargis et affinés, tout en veillant à rebondir sur les nombreux développements d'actualité dans les divers domaines de compétence en lien avec le révisorat.

La Journée du révisorat de 2025 a connu un franc succès, réunissant plus de 350 participants. Pour cette cinquième édition, le format a été resserré : une demi-journée entièrement consacrée à des débats de fond en séance plénière, ponctuée par un keynote inspirant sur la pensée et la créativité dans un monde digital. La journée s'est clôturée dans une ambiance chaleureuse et détendue, en musique



autour d'un cocktail convivial. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 21 septembre 2026 pour une édition que nous souhaitons tout aussi enrichissante et chaleureuse.

Des investissements seront réalisés afin que l'ICCI puisse constituer progressivement une bibliothèque numérique de webinaires, accessible à la profession, couvrant tous les domaines qui intéressent le révisorat d'entreprises et permettant des recherches par thème.

Pour les workshops, qui requièrent un maximum d'interactivité, le format de prédilection reste bien sûr le séminaire en présentiel.

L'ICCI et l'IRE travaillent intensément de concert pour organiser continuellement une formation de qualité aux réviseurs d'entreprises tant au niveau du contenu (compétence de la Commission Formation de l'IRE) qu'en ce qui concerne la gestion de l'organisation pratique (compétence de l'ICCI).

### **Après les Prix ICCI-IRE, cap sur les stages pour les étudiants**

En 2025, nous avons organisé la troisième édition des Prix ICCI-IRE pour le meilleur mémoire en relation avec l'audit. Ces prix ont permis de valoriser des recherches de qualité et de donner une tribune à de jeunes talents. Lancé en 2022, l'ICCI et l'IRE ont toutefois décidé de clore ce chapitre, au vu des évolutions et des besoins actuels, afin de concentrer désormais leurs efforts sur la promotion et l'organisation de stages auprès des cabinets de révision. Un choix résolument tourné vers l'attractivité de la profession.

Grâce à la composition équilibrée de son organe d'administration — composé de réviseurs d'entreprises et d'académiques — ainsi qu'à l'implication du Conseil des Jeunes de l'IRE, l'ICCI dispose d'un terrain idéal pour entamer ce nouveau chapitre au service des étudiants et de la profession.





### **En conclusion**

Les membres de l'organe d'administration de la Fondation poursuivent une ambition claire : soutenir la profession tout en contribuant activement à l'intérêt général.

Grâce à une composition désormais élargie et équilibrée – réunissant des représentants du monde académique et des réviseurs d'entreprises – la Fondation dispose de l'expertise nécessaire pour concrétiser ses objectifs et renforcer son rôle au sein de l'écosystème du révisorat.

Cet équilibre, associé à une collaboration étroite avec l'IRE, nous permet de consolider les fondations d'une profession solide, innovante et tournée vers l'avenir. Ensemble, nous développons un pôle de connaissances dynamique, favorisons la recherche dans le domaine du révisorat d'entreprises et accompagnons les multiples transformations auxquelles la profession est confrontée.

Continuons à avancer, avec ambition et responsabilité, au service de la profession et de l'intérêt général.



# Prix des meilleurs mémoires

Le 26 novembre 2025 au Théâtre Royal à Mons

# 1

## Présentation de la Fondation ICCI

Introduction et mission .....	10
L'organe d'administration .....	11
Le Comité restreint .....	13
Collège de commissaires .....	13



## Introduction et mission

La fondation privée « Centre d'information du Révisorat d'Entreprises – Informatiecentrum voor het Bedrijfs-revisorat » (ICCI) a été créée en 2006. Son organe d'administration est composé environ pour moitié de représentants du monde académique, l'autre moitié étant constituée de réviseurs d'entreprises. Cette composition équilibrée permet de à la Fondation d'atteindre ses objectifs, caractérisés par l'indépendance et l'excellence.

La mission de la fondation ICCI est de fournir des informations objectives et scientifiques sur toutes les questions relatives directement ou indirectement au révisorat d'entreprises. Dans ce cadre, l'ICCI coordonne aujourd'hui de nombreuses activités dont certaines incombaient auparavant à l'Institut des réviseurs d'entreprises (IRE). Les deux entités travaillent bien entendu en étroite collaboration.

L'une des premières compétences que l'IRE a transférées à la fondation ICCI a été le **helpdesk**. Celui-ci a pour objectif de répondre aux questions que les réviseurs d'entreprises (ou des tiers) se posent dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les avis rendus par le helpdesk sont rédigés par des experts dans différents domaines du révisorat d'entreprises et ont donc une vraie valeur de doctrine.

Les réponses de l'ICCI sont rédigées en toute autonomie et ne peuvent pas être considérées comme reflétant le point de vue officiel du Conseil de l'IRE. La seule façon d'obtenir le point de vue officiel de l'IRE est de s'adresser directement à ses organes officiels, à savoir le Conseil ou, le cas échéant, le Comité exécutif de l'IRE.

L'ICCI est également responsable de la publication de divers **livres et ouvrages**, y compris le **magazine TAA** (Tax, Audit & Accountancy), que les réviseurs d'entreprises et plus généralement toutes les personnes intéressées, peuvent télécharger au format PDF depuis son site internet.

Par ailleurs, la fondation met différents **outils** à disposition des membres de l'IRE sur son site internet. Il s'agit par exemple de manuels, de politiques et procédures, de checklists ou de rapports pour aider les réviseurs d'entreprises à se conformer aux exigences des normes applicables en Belgique.

Depuis plusieurs années, l'ICCI est également en charge de l'organisation pratique des **formations et séminaires** destinés aux réviseurs d'entreprises, de **sessions d'information** et de **journées d'étude**, comme la journée

du révisorat ou la journée du secteur public. L'IRE, via sa Commission formation, reste en charge du contenu du programme de la formation permanente.

Depuis 2012, l'ICCI est membre des Fondations.be (la Fédération belge des Fondations philanthropiques) et est Silver sponsor de l'ASBL Women on Board.

Le fonctionnement de l'ICCI est financé par une **contribution annuelle** versée par tous les réviseurs d'entreprises et dont le montant est déduit de la cotisation qu'ils versent à l'IRE. Cette contribution leur donne accès aux conseils du helpdesk, aux ouvrages, outils et documents publiés par l'ICCI et aux séminaires, sessions d'information et journées d'études organisés par la fondation.

En 2025, l'ICCI a mis à jour ses conditions générales. Elles s'appliquent à toutes nos activités : formations, helpdesk, téléchargement de publications et outils... Vous pouvez les consulter ici : [conditions générales](#).

## L'organe d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2025.

### Membres



**Président :**  
**Lieven ACKE**  
Réviseur  
d'entreprises  
(jusqu'au 31/05/2025)



**Président :**  
**Patrick VAN IMPE**  
Réviseur d'entreprises,  
Président honoraire de l'IRE  
(depuis le 01/06/2025)



**Vice-président**  
**Henri OLIVIER**  
Prof. Dr. Em. ULiège  
(jusqu'au 31/05/2025)



**Vice-président :**  
**Marleen MANNEKENS**  
Réviseur  
d'entreprises,  
(depuis le 01/06/2025)



**Diane BRESCH**  
Prof. Dr. VUB  
Réviseur  
d'entreprises



**Guy COX**  
Réviseur  
d'entreprises,  
Trésorier ICCI et  
membre du Conseil  
de l'IRE (depuis  
le 01/06/2025)



**Simon DEKEYSER**  
Prof. Dr.  
KULeuven



**Olivier DE BONHOME**  
Réviseur d'entreprises,  
membre du Conseil  
de l'IRE et Président de la  
Commission Services aux  
membres de la profession  
(depuis le 01/10/2025)



**Frédéric DE MEE**  
Réviseur  
d'entreprises  
(depuis le  
01/10/2025)



**Yves DE RONGÉ**  
Prof. Dr.  
UCLouvain



**Charles-Henri de STREEL**  
Réviseur  
d'entreprises et  
membre du Conseil  
de l'IRE  
(jusqu'au 31/05/2025)



**Anshi DE WOLF**  
Doctor-  
assistant  
UGent  
(jusqu'au  
30/09/2025)



**Thierry DUPONT**  
Président honoraire  
de l'IRE et de l'ICCI



**Laura GUARINO**  
Réviseur  
d'entreprises et  
membre du Conseil de l'IRE



**Sophie HOOZÉE**  
Prof. Dr. UGent



**Faska KHROUZ**  
Prof. Dr. ULB



**Fernand MAILLARD**  
Vice-président  
honoraire de l'IRE et  
Réviseur d'entreprises



**Tom VAN CANEGHEM**  
Prof. Dr.  
UAntwerpen



**Eric VAN HOOF**  
Réviseur  
d'entreprises et  
Président de l'IRE  
(jusqu'au 30/09/2025)



**Olivier VERTESSEN**  
Réviseur  
d'entreprises



**Marieke WYCKAERT**  
Prof. Dr. KULeuven  
(depuis le  
02/02/2025)



Le 31 mai 2025 a marqué la fin d'une page importante dans la vie de l'ICCI : après plusieurs années d'engagement intense, **Lieven ACKE**, Président, et **Henri OLIVIER**, Vice-président, ont passé le flambeau. Tout au long de leur mandat, ils ont placé l'intérêt de la profession au cœur de leur action, en œuvrant sans relâche pour des solutions pragmatiques, réfléchies et en phase avec les réalités du métier. Leurs réalisations sont d'une valeur inestimable et permettent à l'équipe actuellement en place de continuer à œuvrer à la plateforme solide qu'ils nous transmettent.

L'organe d'administration et toute l'équipe de l'ICCI et de l'IRE tiennent à leur adresser leurs plus sincères remerciements pour leur dévouement et leur précieuse contribution au service de la profession et de l'intérêt général.

## Le Comité restreint

En 2025, le comité restreint a poursuivi ses réunions dans le but de créer davantage de liens avec le Conseil de l'IRE. Ce comité se réunit tous les mois, une semaine après le Conseil de l'IRE.



**Lieven  
ACKE**

Président  
(jusqu'au  
31/05/2025)



**Patrick  
VAN IMPE**

Président  
(depuis le  
01/06/2025)



**Eric  
VAN HOOF**

Président  
de l'IRE



**Guy  
COX**

Administrateur,  
Trésorier de l'ICCI  
et Secrétaire-trésorier de l'IRE



**Henri  
OLIVIER**

Vice-président  
(jusqu'au  
31/05/2025)



**Marleen  
MANNEKENS**

Vice-président  
(depuis le  
01/06/2025)



**Laura  
GUARINO**

Administratrice,  
membre du Conseil  
de l'IRE



**Alexia  
CAUWE**

Déleguée  
générale



**Inge  
VANBEVEREN**

Secrétaire-générale  
de l'IRE



**Hélène  
SPEGELAERE**

(jusqu'au 15/06/2025)



**Myriam  
BOUTON**

(depuis le 16/06/2025)



**Christian  
CALUWAERTS**

## Collège de commissaires

# Activités de la Fondation ICCI

Helpdesk – <i>Review</i> Teams et avis .....	17
Publications .....	23
Tax, Audit & Accountancy .....	24
Modèles de documents à télécharger ajoutés en 2025 .....	28
Séminaires, sessions d’information et journées d’étude .....	33
Site internet de l’ICCI .....	39

## Helpdesk – Review Teams et avis



**Président :  
Lieven ACKE**  
Réviseur  
d'entreprises  
(jusqu'au 31/05/2025)



**Président :  
Patrick VAN IMPE**  
Réviseur d'entreprises,  
Président honoraire  
de l'IRE (depuis le  
01/06/2025)

### Review team questions juridiques et déontologiques



**Henri OLIVIER**  
Secrétaire général  
honoraire de l'IRE  
et Vice-Président  
de l'ICCI (jusqu'au  
04/06/2025)



**Marieke  
WYCKAERT**  
Prof. Dr. KULeuven,  
administratrice  
de l'ICCI (depuis  
le 05/06/2025)



**Michel DE WOLF**  
Président honoraire  
de l'IRE et de l'ICCI



**Luk OSTYN**  
Réviseur  
d'entreprises

### Review team questions anti-blanchiment (AML)



**Thierry DUPONT**  
Président honoraire  
de l'IRE et de l'ICCI,  
administrateur  
de l'ICCI



**Olivier de BONHOME**  
Réviseur  
d'entreprises et  
administrateur de l'ICCI



**Wim RUTSAERT**  
Réviseur  
d'entreprises

### Review team questions comptables



**Marleen MANNEKENS**  
Réviseur d'entreprises  
et vice-présidente  
de l'ICCI



**Ria VERHEYEN**  
Réviseur  
d'entreprises



**Thomas CARLIER**  
Spécialiste IFRS et chargé  
de cours à l'ICHEC  
(jusqu'au 05/11/2025)



**Stefaan CLOET**  
Réviseur  
d'entreprises  
(depuis le 06/11/2025)

### Review team questions normatives et ISA



**Olivier VERTESSEN**  
Réviseur d'entreprises et  
administrateur de l'ICCI



**Dries SCHOCKAERT**  
Spécialiste ISA



**Lieven TYDGAT**  
Premier auditeur-réviseur  
Cour des Comptes

### Review team questions ISQM



**Marleen MANNEKENS**  
Réviseur d'entreprises et  
vice-présidente de l'ICCI



**Olivier de BONHOMME**  
Réviseur d'entreprises  
et administrateur de l'ICCI



**Dries SCHOCKAERT**  
Spécialiste ISA

### Review team questions ESG



**Marleen MANNEKENS**  
Réviseur d'entreprises et  
vice-présidente de l'ICCI



**Harry EVERAERTS**  
Réviseur d'entreprises



**Deborah FISCHER**  
Réviseur d'entreprises

### Secrétariat



**Alexia CAUWE**  
Représentant général,  
Juriste d'entreprise



**Steven DE BLAUWE**  
(jusqu'au 12/12/2025)



**Camille LUXEN**  
Juriste d'entreprise



**Katrien VAN TILBORG**



**Clément DE BRUYN**



**Sandrine KOEUNE**

## Helpdesk – Review Teams et avis

L'une des principales missions de la fondation ICCI est de répondre de façon indépendante et professionnelle aux questions en lien avec les missions révisorales posées par les réviseurs d'entreprises ou les tiers. Toutefois, l'ICCI ne répond pas aux questions de nature fiscale, aux questions controversées ou encore aux questions imprécises et aucune suite n'est donnée aux questions orales et aux questions posées par des étudiants.

L'ICCI ne répond par ailleurs à aucune plainte à l'égard des réviseurs d'entreprises car c'est le Collège de supervision des réviseurs d'entreprises qui est habilité à traiter ce type de plaintes (art. 53, § 2 de la loi du 7 décembre 2016).

Les réviseurs d'entreprises et les tiers qui s'adressent au helpdesk via le [formulaire](#) sur le site internet de l'ICCI peuvent compter sur l'expérience d'un collège d'experts dont certains sont réviseurs d'entreprises répartis en six *review teams* et accompagnés dans leur travail par des juristes. Chaque *review team* est spécialisée dans un domaine en particulier.

La fondation est constamment soucieuse de la qualité de ses réponses. Elle attache également une attention particulière à les formuler dans les meilleurs délais. Toutefois, certaines demandes revêtent parfois un caractère technique spécifique, ce qui peut entraîner un délai de réponse plus long.

### **Sélection des avis marquants en 2025**

Une sélection d'avis, classés par type de mission, mots-clés et type de clients en français et en néerlandais, est régulièrement publiée sur le site internet de l'ICCI. En 2025, 56 avis ont été traités.

La liste de tous les avis publiés en 2025 sur le site de l'ICCI est reprise en annexe (cf. annexe 1).

Ci-après, une sélection de quelques avis marquants publiés en 2025<sup>1</sup> :

.....

1) Le présent aperçu n'est pas exhaustif ; nous vous invitons à vous référer à l'intégralité des avis en question, via le lien hypertexte, afin de disposer de tous les éléments concernant les avis cités.

### **Durabilité**

Trois questions concernant le reporting CSRD ont été posées à la nouvelle review team ESG du Helpdesk :

L'avis [24-050](#) précise que la directive CSRD s'appuie sur la directive comptable et ne s'applique donc qu'aux sociétés, et non aux associations et fondations. Les hôpitaux ayant la forme juridique d'une ASBL sont donc exclus du champ d'application de la CSRD.

Comment un consortium doit-il établir l'information en matière de durabilité ? C'est la question sur laquelle s'est penché l'avis [25-006](#) : Le périmètre du reporting de durabilité doit être identique à celui du reporting financier, incluant les mêmes entités.

A l'instar d'une société mère, chaque membre du consortium doit en principe établir sa propre déclaration de durabilité. Cependant, les membres peuvent convenir qu'un seul d'entre eux prépare les rapports, que chacun déposera ensuite en son propre nom.

La troisième question portait sur les filiales communes qui sont consolidées selon la méthode de consolidation proportionnelle. Celles-ci font-elles partie de l'entreprise déclarante (scope complet) ou de la chaîne de valeur ? Cet avis a également abordé la question de savoir comment l'application de la méthode de consolidation proportionnelle pour le reporting financier consolidé doit être appliquée dans le cadre du reporting CSRD. L'avis complet est disponible ici : [24-059](#).

La review team ESG de l'ICCI a publié des [FAQ ESG](#) sur le site de l'ICCI. N'hésitez pas à en prendre connaissance !

### **Consolidation**

Les questions en lien avec le thème de la consolidation sont récurrentes :

Dans l'[avis 24-074](#), l'ICCI recommande que le commissaire fasse coïncider la période de la mission de contrôle des comptes consolidés avec celle de son mandat de commissaire.

L'[avis 24-073](#) vise le cas où un groupe établit des comptes consolidés qui sont audités par un commissaire nommé pour l'ensemble des entités du groupe. Au cours de l'année 2024, un changement est intervenu dans la structure du groupe et une entité nouvellement créée a pris la tête du groupe.

Tant qu'elle ne fait pas partie du groupe dont la nouvelle entité devient la mère consolidante, l'ancienne consolidante devra arrêter des comptes consolidés à la même date que ses comptes annuels.

Pour ce qui est de la nouvelle entité, qui devient donc l'entité consolidante, celle-ci doit établir ses premiers comptes consolidés à partir de la date à laquelle elle prend le contrôle des entités qu'elle va consolider. À compter de cette date, la nouvelle entité consolidante sera soumise

à l'obligation d'établir des comptes consolidés, couvrant la période allant de cette date jusqu'à la date de clôture, soit le 31 décembre 2025. À cet égard, et partant du principe que la nouvelle société consolidante est régie par le droit belge, l'ICCI est d'avis que l'obligation d'établir des comptes consolidés en vertu de l'article 3:23 CSA s'impose dès le premier exercice.

### **Avis [25-031](#) et [26-002](#)**

Dans ces avis, l'ICCI estime que le fait que l'article 3:72 CSA précise que pour l'application du présent chapitre, « chaque société sera considérée individuellement (...) » n'est pas pertinent lorsqu'il s'agit d'une société mère, même dans un groupe de taille réduite.

Afin de déterminer la taille d'une société mère au sens de l'article 1:20 CSA, les paragraphes 1, 6 et 7 de l'article 1:24 CSA doivent être lus conjointement, ceux-ci constituant un tout cohérent.

Conformément aux paragraphes 6 et 7 de l'article 1:24 CSA, la taille de la société mère est déterminée à l'aide des critères en matière de chiffre d'affaires et de total du bilan sur une base consolidée ainsi que la somme du

nombre de travailleurs occupés en moyenne annuelle pour chacune des sociétés liées.

L'article 3:72, 2° renvoyant à l'ensemble de l'article 1:24, les filiales continuent d'être appréciées individuellement, tandis que les critères applicables à la société mère (et aux sociétés en consortium) doivent être déterminés sur une base consolidée.

Le même raisonnement s'applique en effet aux sociétés constituant un consortium puisqu'elles sont assimilées à une société mère au fins de déterminer la dimension d'une société (art. 1:24 §7 alinéa 2 CSA).

### **Sociétés en défaut de nommer un commissaire**

Comme l'année dernière, de nombreuses questions posées au Helpdesk de l'ICCI concernent les conséquences de l'absence de commissaire alors que l'entité est tenue d'en désigner un.

En substance, un réviseur d'entreprises ne peut accepter une mission spéciale dans une entité qui, à tort, n'a pas nommé de commissaire. À ce sujet, l'ICCI réfère à l'article 3:97 §1<sup>er</sup> CSA et au risque de complicité en droit pénal si le réviseur d'entreprises ou l'expert-comptable certifié

acceptait une telle mission. L'ICCI fait aussi référence à une communication commune de l'ITAA et de l'IRE sur des principes communs concernant la nomination du commissaire et la protection du titre professionnel<sup>2</sup>.

Dans l'avis [24-060](#) une société souhaite procéder à une rectification de ses comptes annuels pour l'année 2022 (durant laquelle la société était en défaut de nommer un commissaire), suite à la découverte d'erreurs significatives durant l'année 2023.

Qu'en est-il de l'obligation de soumettre un rapport sur ces comptes annuels 2022 rectifiés ?

Les erreurs corrigées étant significatives (non simplement « matérielles » au sens de l'article 3:19 CSA) et impactant l'image fidèle des comptes annuels, des comptes annuels rectifiés ainsi qu'un nouveau rapport de gestion corrigé et un rapport de commissaire doivent en effet être soumis à l'assemblée générale (art. 3:19 CSA).

L'organe d'administration devra donc soumettre cette rectification au contrôle du commissaire.

.....

2) Cf. [Nomination du commissaire et protection du titre professionnel : l'IRE et l'ITAA s'accordent sur des principes communs \(ibr-ire.be\)](#)

Si un autre commissaire avait bien été nommé pour l'exercice antérieur, c'est le nouveau commissaire en place (désigné en 2023) qui aurait dû établir le nouveau rapport.

Dans le cas d'espèce, où, en infraction avec le CSA, il n'y avait pas de commissaire désigné, l'ICCI est d'avis que la société doit également soumettre ces comptes annuels rectifiés au nouveau commissaire en place à dater de l'exercice 2023. En outre, comme il n'y avait pas de commissaire en place en 2022, l'ICCI estime qu'il y a lieu d'exiger un nouvel audit complet. Les comptes annuels corrigés doivent par ailleurs faire l'objet d'une publication à la BNB (art. 3:10 CSA).

L'avis [25-011](#) nuance les principes précités concernant le défaut de nomination de commissaire lorsqu'il y a eu continuité du contrôle. Dans de tels cas exceptionnels, c'est-à-dire qu'un commissaire était en fonction pour les exercices antérieurs mais que, pour une raison quelconque, à l'expiration du mandat de 3 ans du commissaire, la société n'a pas été en mesure de renommer ou de remplacer le commissaire en fonction, la priorité doit être donnée à la continuité du contrôle. Dans cette situation, tous les comptes annuels doivent être publiés accompagnés d'un rapport du commissaire

sur ces comptes. Le commissaire reste en fonction et doit être renouvelé par période successive de trois ans, conformément à l'article 3:61, § 1<sup>er</sup> du CSA.

### **Nomination rétroactive du commissaire**

L'avis [25-015](#) vise le cas où le commissaire nommé par l'assemblée générale est invité à effectuer le contrôle des comptes d'un exercice clôturé. Cet avis renvoie essentiellement aux avis 24-008 et 24-044 et recommande que l'assemblée générale adopte deux décisions distinctes.

Indien de bedrijfsrevisor echter na het einde van boekjaar N als commissaris zou worden benoemd, dan zou de benoeming de boekjaren N, N+1 en N+2 dekken en bijgevolg niet het boekjaar N-1. In dit geval meent het ICCI dat het passend zou zijn dat de algemene vergadering van de vennootschap in kwestie twee beslissingen neemt:

1. Nommer le commissaire pour trois exercices (N, N+1 et N+2)
2. Donner mandat pour un contrôle contractuel, sous la forme d'une mission particulière pour l'année N-1.

Ce contrôle de l'exercice comptable N -1 prend alors la forme d'une mission contractuelle et le rapport ne sera

donc pas publié. La seconde décision témoignerait de la bonne foi du réviseur d'entreprises et permet d'atténuer le risque de responsabilité pénale.

Une infraction continue ne peut en effet subsister sans possibilité d'intervention corrective. La double décision de l'assemblée générale permet donc de régulariser la situation et de réduire les risques de responsabilité pénale.

L'infraction au CSA (défaut de nomination d'un commissaire) devra également être mentionnée explicitement dans la lettre de mission.

L'ICCI invite en outre à mentionner l'infraction dans un courrier au conseil d'administration (*management letter*) afin de couvrir la responsabilité découlant de l'article 3:71 CSA.

### **Fusion et apport en nature**

L'avis [25-010](#) souligne la difficulté que représente l'évaluation d'un apport en industrie dans une SA et le fait qu'à l'heure actuelle, le traitement comptable et fiscal font l'objet de points de vue divergents.

Un autre avis intéressant de la Review team des ques-

tions comptables concerne la notion de rétroactivité d'une augmentation de capital par apport en nature, traitée dans l'avis [25-025](#).

Il convient en effet de distinguer d'une part la rétroactivité juridique et d'autre part la rétroactivité comptable (et fiscale). En outre, il convient de faire la distinction entre l'apport d'activités et l'apport d'éléments d'actifs nets.

Sur le plan juridique, aucune rétroactivité d'un apport en nature (ou fusion ou scission) n'est possible.

Dans certains cas (notamment l'apport d'activités au sens large), il est permis de fixer une date comptable de prise d'effet qui précède la date de l'acte notarié (rétroactivité comptable). Cette date détermine le moment à partir duquel les opérations sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société bénéficiaire (dans le cas d'un apport d'universalité ou branche d'activité). Elle ne modifie pas la date juridique de l'opération, qui détermine l'opposabilité vis-à-vis de tiers. Cette date comptable doit être mentionnée dans l'acte. Toutefois, il n'est pas possible d'appliquer la rétroactivité comptable au-delà du premier jour de l'exercice en cours lorsque les comptes annuels de l'exercice précédent ont déjà été approuvés par l'assemblée générale.

Dans le cas d'un apport d'éléments d'actifs nets (« asset deal »), la rétroactivité comptable n'est pas applicable.

Enfin, l'avis [25-035](#) précise que l'apport d'un compte courant est un apport en nature. La procédure à suivre pour une augmentation de capital est donc celle prévue dans la législation en vigueur relative à l'apport en nature.

### **En matière d'AML**

L'avis [25-012](#) traite de la notion de vigilance continue dans la loi anti-blanchiment. En résumé, Le principe de proportionnalité est essentiel pour l'interprétation de la portée des mesures de vigilance continue à mettre en place, et ce, tant pour le volet de mise à jour des informations du client, que pour le volet de détection des opérations atypiques.

Cela implique qu'un suivi structuré, à des moments clés de la mission, tenant compte du niveau de risque identifié, doit être mis en place. Les mesures de vigilance à prévoir doivent également être adaptées lorsque le professionnel prend connaissance d'une modification importante du statut du client ou de ses activités. L'utilisation d'un système automatisé facilite la détection des mises à jour nécessaires et des opérations atypiques mais n'est pas requise par la loi.

Dans l'avis [25-019](#), la question qui est posée porte sur la façon de réconcilier l'obligation de mentionner un litige existant dans l'annexe aux comptes annuels et le principe du secret de l'instruction. Concrètement, une société qui fait l'objet d'une instruction au pénal n'est pas tenue de mentionner cette information en tant que telle dans sa comptabilité ou dans l'annexe aux comptes annuels. Conformément aux droits de la défense, elle bénéficie en effet du secret de l'instruction ainsi que du droit de ne pas s'auto-incriminer. Toutefois, elle doit respecter le principe de l'image fidèle. En fonction des circonstances, cela peut notamment impliquer qu'une provision doive être comptabilisée ou, si celle-ci n'est pas (encore) quantifiable, qu'une mention en soit faite dans l'annexe. La CNC préconise une interprétation large de cette obligation. En tout état de cause, l'appréciation relève de la responsabilité de l'organe d'administration. Une formulation générale peut suffire, sans révéler de détails sensibles.

### **Exigence d'une double signature dans les statuts d'un cabinet de révision**

L'avis [25-024](#) a traité du conflit entre la loi du 7 décembre 2016 et les statuts d'une société de révision. Selon la loi, le représentant permanent d'un cabinet de révision détient seul le pouvoir de signature pour l'exécution





des missions révisorales. Conformément à l'article 3:60 CSA, il est cependant parfaitement possible pour les cabinets de révision de désigner plusieurs représentants permanents. Chacun d'eux dispose alors individuellement du pouvoir de signature. Pour ce qui concerne l'exécution des missions révisorales, l'exigence d'une double signature dans les statuts est donc réputée comme étant non écrite. La loi prime toujours sur les dispositions internes pour les missions de contrôle légal.

En 2025, le moteur de recherche des avis ICCI a été revu en profondeur afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Désormais, il est possible de rechercher un avis en fonction du type de mission, du type de client et/ou de mots-clés. Vous ne trouvez pas de réponse à votre question ? Posez-la au Helpdesk, notre équipe mettra tout en œuvre pour vous aider !

# Publications



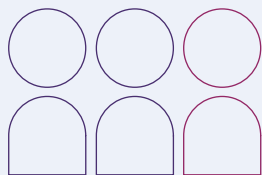
TAX, AUDIT & ACCOUNTANCY

nr 92

- La lutte contre le blanchiment d'argent : un système à repenser fondamentalement / De strijd tegen witwassen van geld: een grondig te herzien systeem
- De benoeming van de commissaris door de algemene vergadering van aandeelhouders van genoteerde vennootschappen in contextueel perspectief / La nomination du commissaire par l'assemblée générale des actionnaires des sociétés cotées en bourse - perspective contextuelle

de Keure la Charta





## Composition



### Rédacteur en chef :

Michel DE WOLF (Président honoraire de l'IRE et de l'ICCI, Professeur UCLouvain-ULiège)

### Rédactrice en chef adjointe :

Marleen MANNEKENS (Vice-présidente de l'ICCI et Réviseur d'entreprises)  
depuis 15 septembre 2025

### Membres du Comité de rédaction:

Lieven ACKE (Président honoraire de l'ICCI et Réviseur d'entreprises), Thomas CARLIER (spécialiste IFRS et chargé de cours à l'ICHEC), Marie DELACROIX (Réviseur d'entreprises), Thierry DUPONT (Président honoraire de l'IRE et de l'ICCI, administrateur de l'ICCI), Laura GUARINO (Réviseur d'entreprises), Fernand MAILLARD (Vice-président honoraire de l'IRE et Réviseur d'entreprises), Bart PEETERS (Professeur UGent), Dries SCHOCKAERT (Professeur VUB), Tom VAN CANEGHEM (Professeur UAntwerpen) et Christoph VAN DER ELST (Professeur UGent, Tilburg Universiteit)

**Éditeur responsable :** Laura GUARINO

**Secrétariat :** Steven DE BLAUWE et Alexia CAUWE

## Tax, Audit & Accountancy

### Une revue spécialisée au service des acteurs du secteur financier et économique

Tax, Audit & Accountancy (TAA) est une revue scientifique belge centrée principalement sur l'audit, l'information financière et non financière, et la fiscalité.

Chaque numéro comprend une ou deux contributions originales, rédigées par des experts issus du monde académique, du révisorat d'entreprises ou d'autres domaines spécialisés. Ces contributions visent à fournir une information approfondie, avec le recul nécessaire à l'analyse des évolutions économiques, financières et juridiques. La pertinence des articles pour la pratique de la profession de réviseur d'entreprises fait l'objet d'une attention constante. Les articles privilégient une approche réflexive et ne visent pas nécessairement à répondre à l'actualité immédiate. Tous font l'objet d'une double évaluation par les pairs (*peer review*) : ils sont revus par deux rapporteurs et font ensuite l'objet d'une discussion au sein du comité de rédaction.

La revue, mensuelle, comprend également une tribune, confiée le plus souvent, et par alternance, au président de l'IRE, au rédacteur en chef et à un acteur externe.

La fondation privée Centre d'information pour le révisorat d'entreprises (ICCI), qui édite le TAA depuis 2010, soutient la qualité des articles et l'indépendance rédactionnelle. Elle en assure la promotion, en direction non seulement des réviseurs d'entreprises et des stagiaires réviseurs, mais aussi des enseignants,



des chercheurs, du monde économique et, en général, de toutes les parties prenantes de l'audit, de l'information financière et non financière, et de la fiscalité.

L'accessibilité du TAA est facilitée par une publication en accès libre (open access) sur internet et les réseaux sociaux, avec publication de sommaires condensés. La lecture des articles est aussi stimulée par une publication intégrale dans les deux langues principales de ses lecteurs (français et néerlandais). Certaines contributions sont rédigées et publiées en anglais. Tous les numéros parus depuis 2010 peuvent être téléchargés par toute personne intéressée sur le site de l'ICCI. Un abonnement gratuit au TAA est également proposé. En outre, certaines bases de données documentaires, telles que Lexnow, reprennent actuellement les articles du TAA.

La liste des articles publiés en 2025 est reprise dans l'annexe 2.



## Composition du comité de rédaction TAA



**Michel DE WOLF**  
Président honoraire de  
l'IRE et de l'ICCI, Professeur  
UCLouvain-ULiège



**Marleen MANNEKENS**  
Vice-présidente de l'ICCI  
et Réviseur d'entreprises



**Lieven ACKE**  
Président honoraire  
de l'ICCI et Réviseur  
d'entreprises



**Thomas CARLIER**  
Spécialiste IFRS et  
chargé de cours à  
l'ICHEC



**Marie DELACROIX**  
Réviseur d'entreprises



**Thierry DUPONT**  
Président honoraire  
de l'IRE et de l'ICCI,  
administrateur de l'ICCI



**Laura GUARINO**  
Réviseur d'entreprises



**Fernand MAILLARD**  
Vice-Président honoraire  
de l'IRE et Réviseur  
d'entreprises



**Bart PEETERS**  
Professeur UGent



**Dries SCHOCKAERT**  
Professeur VUB



**Tom VAN CANEGHEM**  
Professeur UAntwerpen



**Christoph VAN DER ELST**  
Professeur UGent,  
Tilburg Universiteit

## Liste des auteurs des articles publiés en 2025

### Auteurs académiques

- Anne MIKOLAJCZAK, licenciée en philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain
- Bart PEETERS, Professeur Dr. UGent, ULiège et UAntwerpen
- Christoph VAN DER ELST, Professeur à l'UGent et à l'Université de Tilburg
- Eddy CARDINAELS, Professor of accounting at Tilburg University and part-time professor at KU Leuven
- Grégory DE BOE, Doctorant au Louvain Research Institute in Management and Organizations (UCLouvain)
- Judith KÜNNEKE, Assistant Professor at Tilburg University
- Maxence POSTAIRE, Professeur au Louvain Research Institute in Management and Organizations et à la Louvain School of Management (UCLouvain)
- Michel DE WOLF, Doyen honoraire de la Louvain School of Management (UCLouvain), Président honoraire de l'Institut des réviseurs d'entreprises (IRE) et du Centre d'information du révisorat d'entreprises (ICCI)
- Philippe LONGERSTAEY, Maître de conférences honoraire Solvay Brussels School – Economics & Management, Réviseur d'entreprises honoraire, CPA, CFA, CAIA

### Auteurs non-académiques

- Aurélie VAN DER PERRE, Head of Privanot et experte en protection des données et sécurité de l'information
- Dries SCHOCKAERT, Director KPMG
- Emmanuel PIETERS, Président du Conseil supérieur des professions économiques
- Eric VAN HOOFF, Président de l'IRE
- Inge VANBEVEREN, Secrétaire générale de l'IRE
- Jean-François HUBIN, Assurance partner EY
- Jens POLL, Président d'Accountancy Europe
- Martijn CUYPERS, Administrateur PwC Bedrijfsrevisoren
- Nils QUAIRIAT, Information Security Officer
- Thierry DUPONT, Président honoraire de l'IRE et de l'ICCI, administrateur de l'ICCI
- Tom MEULEMAN, réviseur d'entreprises, réviseur agréé pour les entreprises d'assurance, associé chez PwC Bedrijfsrevisoren



## Modèles de documents à télécharger ajoutés en 2025

Afin d'accompagner au mieux les réviseurs d'entreprises dans leur travail, l'ICCI met à leur disposition différents modèles de documents sur [son site internet](#). La plupart de ces documents ne peuvent pas être utilisés tels quels, ils doivent être adaptés en fonction des circonstances et du cabinet.

Bien que ces documents aient été préparés avec le plus grand soin, aucune garantie n'est offerte quant à leur utilisation. L'ICCI ne peut être tenu pour responsable, que ce soit sur le plan contractuel ou extracontractuel, des dommages qui pourraient résulter de l'utilisation de ces documents.

L'ICCI est propriétaire de ces documents, lesquels sont protégés par un copyright. Les tiers, comme les fournisseurs de logiciels, qui souhaitent utiliser le contenu de l'ICCI dans le cadre des outils qu'ils développent sont invités à contacter l'ICCI.

Les sections ci-dessous reprennent les modèles de documents qui ont été ajoutés sur le site de l'ICCI dans le

courant de l'année 2025.

### **Modèles de cahier des charges - mandat de commissaire**

Depuis plusieurs années déjà, l'IRE propose différents modèles de cahiers des charges sur son site internet. Un modèle de cahier des charges pour l'audit coordonné en Région de Bruxelles-Capitale a été ajouté en mai 2025.

### **Exemple de lettre de mission - Mission d'assurance limitée CSRD (ISAE 3000)**

L'article 21 de la loi du 7 décembre 2016 prévoit l'obligation légale d'établir une lettre de mission pour toute mission.

Un exemple de lettre de mission est annexé au Projet de Norme d'exercice professionnel spécifique relative aux missions d'assurance de l'information (consolidée) en matière de durabilité confiées par la loi au réviseur d'entreprises.

### **Exemple de lettre d'affirmation CSRD**

Les circonstances dans lesquelles il est approprié

d'utiliser le présent exemple de lettre d'affirmation sont les suivantes :

- Le commissaire / réviseur d'entreprises a été désigné par l'entité pour réaliser une mission d'assurance limitée de l'information (consolidée) en matière de durabilité d'une entité conformément à la norme ISAE 3000 (Révisée), Missions d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique (Norme ISAE 3000 (Révisée)).
- L'information (consolidée) en matière de durabilité est préparée par l'organe d'administration de l'entité conformément aux normes européennes d'information en matière de durabilité (European Sustainability Reporting Standards, ESRS) et aux exigences de la loi du 2 décembre 2024 relative à la publication, par certaines sociétés et groupes, d'informations en matière de durabilité et à l'assurance de l'information en matière de durabilité et portant dispositions diverses.
- Le commissaire / réviseur d'entreprises est tenu d'exprimer une conclusion d'assurance limitée de

l'information (consolidée) en matière de durabilité de l'année clôturée uniquement.

Le commissaire / réviseur d'entreprises exerce son jugement professionnel pour retenir, adapter, et compléter les formulations ci-après, en tenant compte (i) du contexte spécifique et des circonstances d'espèce et (ii) de la terminologie retenue par l'entité dans son rapport de gestion. La norme ISAE 3000 (§56) mentionne les exigences minimales en matière de déclarations.

Cet exemple sera complété, le cas échéant, des autres déclarations écrites que le commissaire / réviseur d'entreprises, dans le contexte spécifique de l'entité, estime nécessaires à sa mission.

### **Cadre contractuel général des prestations**

Ce cadre contractuel général constitue un exemple utilisable par les réviseurs d'entreprises pour la définition de relations contractuelles harmonieuses avec leurs clients, et cela tant pour les missions révisorales que pour les missions compatibles. Il pourra être adapté à la sensibilité de chacun, et devra en tout cas être complété sur certains points.

### **Exemple de lettre de mission - ISA 210**

L'article 21 de la loi du 7 décembre 2016 prévoit l'obligation légale d'établir une lettre de mission pour toute mission. Le présent exemple de lettre n'a pas de caractère contraignant mais a pour but de servir uniquement de cadre à l'application des considérations développées dans la Norme ISA 210, en tenant compte des normes professionnelles qui sont d'application au rapport du commissaire et aux obligations dans le cadre du Règlement 648/2012 du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux (« le règlement EMIR »). Cet exemple concerne uniquement les comptes annuels préparés selon le référentiel comptable belge et devra être adapté selon les circonstances. Il peut être approprié d'obtenir un avis juridique pour valider le caractère approprié de toute lettre de mission.

Le présent exemple de lettre de mission est basé sur les normes ISA nouvelles et révisées telles qu'applicables en Belgique (cf. norme (révisée en 2018) relative à l'application en Belgique des normes ISA – version coordonnée le 17 novembre 2023). Il tient uniquement compte des normes approuvées en Belgique.

Le cas échéant, le commissaire pourra décider d'intégrer à la présente lettre de mission la lettre de mission liée à une mission spécifique (voir notamment les par. 11 et A8 de la Norme relative à la mission du commissaire prévue par les articles 5:142 et 6:115 du Code des sociétés et des associations (Test d'actif net) et les par. 11 et A5 de la Norme relative à la mission du commissaire prévue par les articles 5:143 et 6:116 du Code des sociétés et des associations (Test de liquidité)).

Concernant l'impact de la modification de la norme complémentaire dans le cadre du Projet de Norme d'exercice professionnel spécifique relative aux missions d'assurance de l'information en matière de durabilité, il conviendra, le cas échéant, d'adapter en conséquence le présent exemple de lettre de mission.

Le présent exemple ne tient pas compte de exigences spécifiques qui s'appliquent à certaines entreprises, comme les sociétés cotées, les banques et assurances, etc.

Le cadre contractuel général de prestation fait partie intégrante de la lettre de mission.

### Exemple de lettre de mission - Missions spéciales

L'article 21 de la loi du 7 décembre 2016 prévoit l'obligation légale d'établir une lettre de mission pour toute mission.

Les exemples proposés n'ont pas de caractère contraignant mais ont pour but de servir uniquement de cadre à l'application des considérations développées dans les différents projets de norme, normes ou notes techniques.

Le cadre contractuel général de prestation fait partie intégrante de la lettre de mission.

### Lettres d'affirmation

Les exemples proposés ci-après constituent avant tout le résultat des travaux menés au sein de divers groupes de travail de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, particulièrement la Commission des Normes d'exercice professionnel.

Ces exemples de lettre d'affirmation tiennent compte :

- de la norme du 14 mai 2024 relative aux missions du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise;
- de la norme complémentaire (révisée en 2023) aux normes ISA applicables en Belgique et intègre,

anticipativement, les modifications qui y ont été apportées par le projet de norme complémentaire (version révisée en 2025), sous réserve de son approbation conformément à l'article 31 §3 de la loi du 7 décembre 2016 ;

- des obligations dans le cadre du Règlement 648/2012 du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux (« le règlement EMIR ») ;
- des modifications apportées par la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises ;
- des normes ISA (la nouvelle et les révisées), telles qu'approuvées en Belgique (norme (révisée en 2018) relative à l'application en Belgique des normes ISA) ;
- des modifications apportées par le Code des sociétés et des associations (CSA), en ce compris les modifications introduites par la loi du 2 décembre 2024 relative à la publication, par certaines sociétés et groupes, d'informations en matière de durabilité et à l'assurance de l'information en matière de durabilité et portant dispositions diverses ; et
- des modifications apportées par l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

### Identification des missions effectuées par un réviseur d'entreprises par catégories de l'Auditors Annual Cartography développée par le BAOB

Le tableau publié ci-dessous contient une liste non exhaustive de missions qui peuvent être exécutées par un réviseur d'entreprises par ou en vertu de la loi ou sur une base contractuelle. Il vise à aider les réviseurs d'entreprises dans le cadre de la collecte annuelle d'informations par le BAOB, intitulé « [Auditors Annual Cartography](#) ». **Le BAOB reste le seul responsable de la définition des codes des catégories (questions).**

### Nouvelle obligation : factures B2B via PEPPOL à partir de 2026 – Découvrez comment notre nouvel outil facilite vos travaux d'audit

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les entreprises seront tenues d'échanger leurs factures B2B via la plateforme PEPPOL. Toutes les factures devront désormais être établies dans un format XML standardisé.

Pour soutenir les réviseurs d'entreprises, la Commission Services aux membres a développé un outil pratique. Cet outil permet d'exporter les factures PEPPOL vers un fichier Excel, ce qui simplifie considérablement les travaux d'audit.



Le fichier Excel contient :

- Onglet 1 : Un aperçu de toutes les factures sur la période demandée. Chaque facture est représentée sur une ligne et reprend les informations globales de la factures (identité du fournisseur et du client, montant global HTVA, montant de la TVA et montant global TVAC, etc.).
- Onglets suivants : Informations détaillées sur les factures – ligne par ligne – réparties par mois.



## **Outils pour un audit ISA efficient**

Différents outils ont été publiés en 2025 :

### ***11. Contrôle interne : cycle des achats, cycle des ventes et cycle du personnel (octobre 2025)***

Le onzième outil publié a pour objectif de documenter les connaissances acquises sur les contrôles internes relatifs aux cycles des achats, des ventes et du personnel, d'en vérifier la mise en œuvre et d'identifier d'éventuelles faiblesses afin de prévoir une communication adéquate. Cette estimation s'inscrit dans le cadre de l'analyse des risques prévue par la norme ISA 315 révisée sur les

risques d'anomalies significatives et servira de base à la définition de la nature, de l'ampleur et du timing des procédures d'audit à exécuter en réaction aux risques identifiés.

### ***14. Environnement IT - ISA 315 (révisée 2019) (janvier 2025)***

Le quatorzième outil, développé par la Commission services à la profession, porte sur l'environnement informatique de l'entité dans le cadre de la norme ISA 315 (révisée 2019) et vise à être utilisé pour documenter la compréhension de l'environnement informatique, les risques qui en découlent et les contrôles clés en place.

### ***15. Procès-verbal des discussions/entretiens avec l'équipe d'audit (mai 2025)***

Ce quinzième outil est basé sur la norme ISA 220 et vise à compiler toutes les discussions/entretiens avec l'équipe d'audit tout au long de la mission, en les reprenant sous forme de PV (en ce compris la composition ; les règles d'éthique ; les ressources ; etc.). Il s'agit d'un document-type qui doit être adapté en fonction du degré de complexité de l'entité audité.



## Séminaires, sessions d'information et journées d'étude

Sur la base de l'article 79 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises, l'IRE organise la formation permanente des réviseurs d'entreprises afin de maintenir leurs connaissances théoriques, leurs compétences professionnelles et leurs valeurs à un niveau suffisamment élevé. Il s'agit toutefois d'une "mission déléguée" par la loi à l'IRE, conformément à l'article 41 § 1<sup>er</sup> de la loi précitée, dont la responsabilité ultime incombe au Collège de supervision publique des réviseurs d'entreprises.

À son tour, l'IRE, sur la base du protocole conclu avec le Collège en ce qui concerne notamment les missions déléguées, a prévu que la formation permanente des réviseurs d'entreprises est organisée directement par l'IRE ou par l'intermédiaire du Centre d'information du révisorat d'entreprises (ICCI). Concrètement, c'est l'IRE qui définit annuellement le programme de formation permanente proposé aux réviseurs d'entreprises via la Commission formation de l'IRE. L'ICCI se charge de l'organisation des aspects pratiques de cette formation comme la réservation des salles, le catering, l'organisation des webinaires et des webinaires à la demande.



En 2026, la sixième édition de la journée du révisorat portera sur les défis du réviseur d'entreprises comme entrepreneur. Un événement à ne pas manquer !



Ainsi, chaque année, l'ICCI organise plusieurs formations et sessions d'informations pour permettre aux réviseurs d'entreprises de respecter leurs obligations en matière de formation continue. Celles-ci se déroulent en présentiel, sous forme de séminaire, de workshop ou de (demi)-journée d'étude.

L'ICCI bénéficie d'un studio d'enregistrement, conçu pour organiser des webinaires de qualité professionnelle.

Grâce à cette infrastructure, l'ICCI continuera à professionnaliser l'organisation de ses formations destinées aux réviseurs d'entreprises et élargira sa bibliothèque digitale chaque fois que c'est possible, en accord avec les orateurs concernés.

En 2025, l'ICCI a organisé deux journées d'étude : la journée du révisorat, qui a eu lieu le 22 septembre et la journée du secteur public, qui s'est déroulée le 9 décembre.

Avec pour thème « Le réviseur d'entreprises du futur », la cinquième édition de la journée du révisorat a été l'un des événements majeurs de 2025.

La journée du secteur public est quant à elle devenue ce lieu privilégié où les différents acteurs du contrôle approfondissent leurs connaissances, se rencontrent et échangent leurs meilleures pratiques. Après une série de workshops en matinée, organisés par niveau de pouvoir, une séance académique a eu lieu dans l'après-midi.

Ces formations en présentiel donnent aux réviseurs d'entreprises l'occasion de se rencontrer et d'échanger et/ou d'approfondir une thématique donnée.

La tendance des formations en ligne a été poursuivie en 2025 et a rencontré un vif succès. D'autre part, les workshops en présentiel et en petit comité ont été très appréciés.

Le calendrier des formations et des événements organisés par l'ICCI tient compte de ces tendances et est disponible sur [son site internet](#).

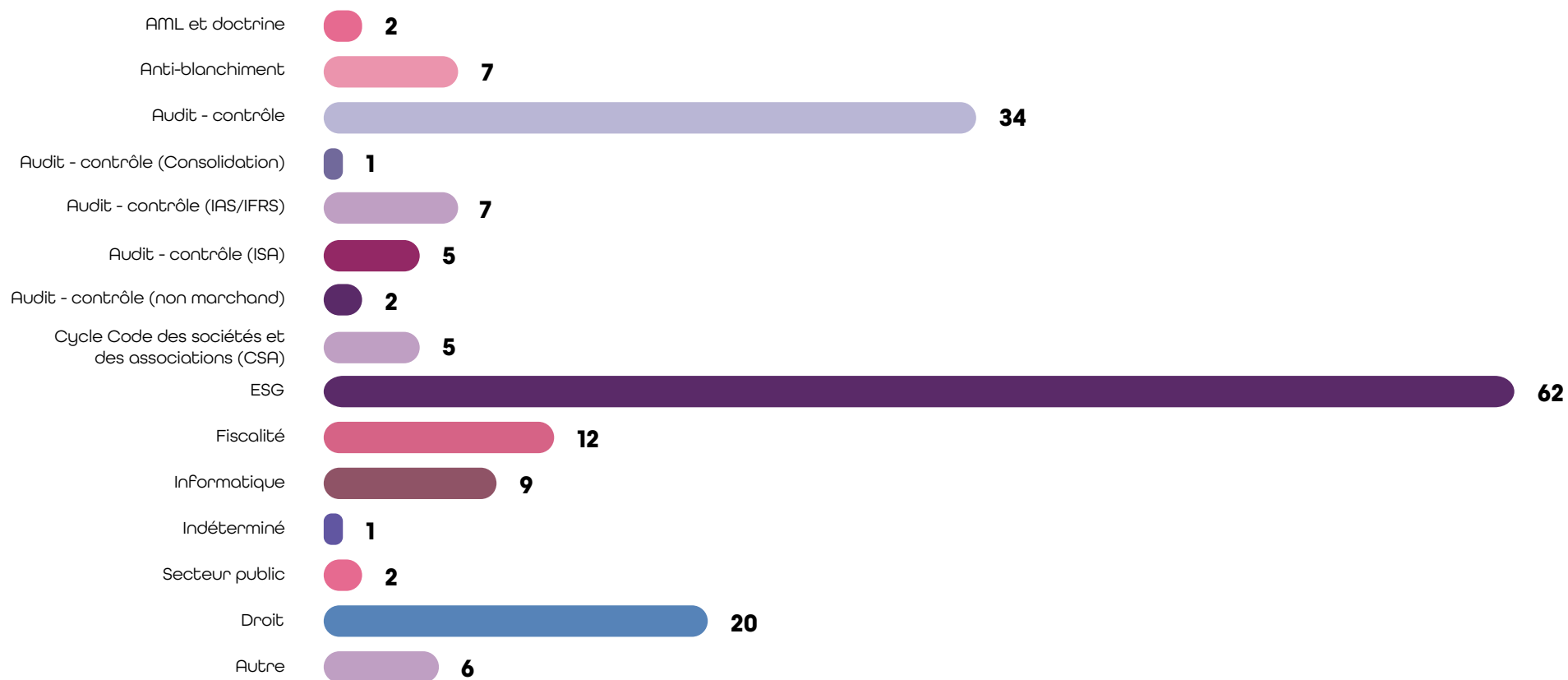






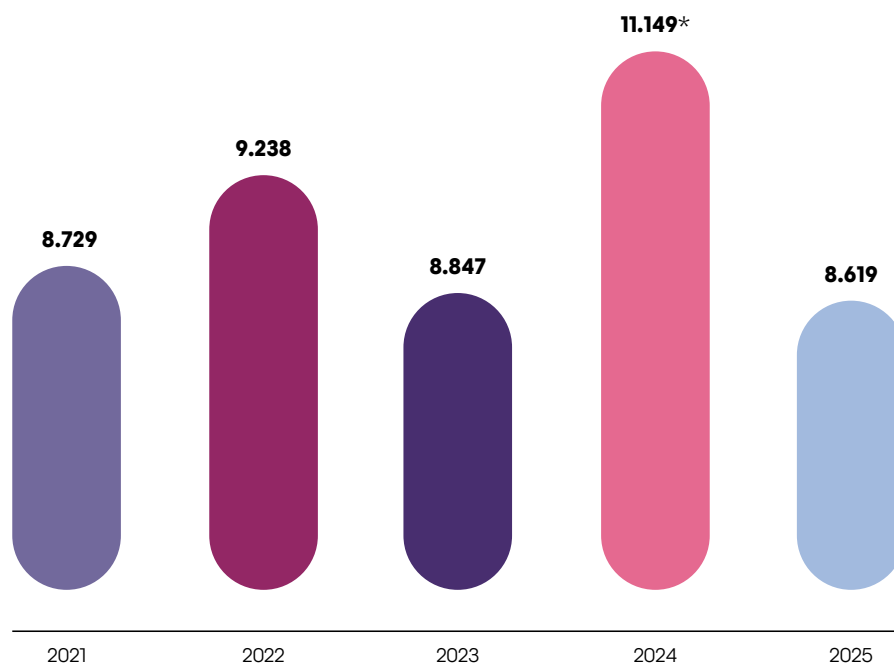
## Les formations de l'ICCI en chiffres

### Nombre de formations par catégorie



## Les formations de l'ICCI en chiffres

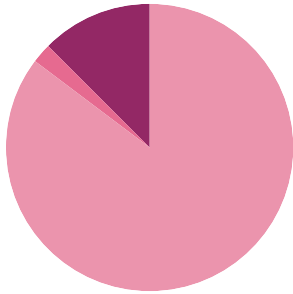
### Évolution du nombre de participants



\* En 2024, il y a eu un nombre record de participants en raison de l'organisation de formations ESG qui ont permis à 750 réviseurs d'entreprises d'obtenir l'agrément pour procéder à l'assurance de l'information en matière de durabilité jusqu'en 2026.

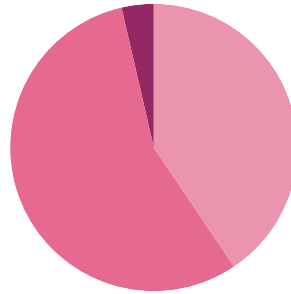


### Nombre de participants



● Réviseurs d'entreprises	7.141
● Tiers	248
● Stagiaires	1.230
<b>Total</b>	<b>8.619</b>

### Nombre d'orateurs



● Réviseurs d'entreprises	48
● Tiers	66
● Stagiaires	4
<b>Total</b>	<b>118</b>

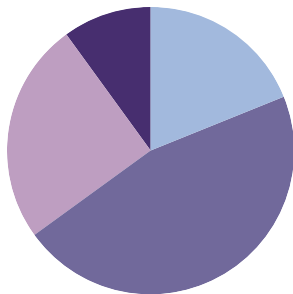
### Évaluation moyenne attribuée aux séminaires par les participants :

# 85%

### Évaluation moyenne attribuée aux webinaires par les participants :

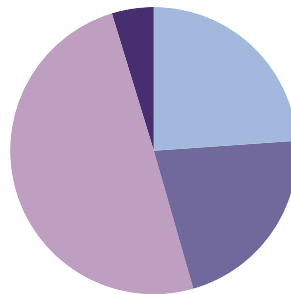
# 81%

### Nombre de participants moyen par formation



● Séminaires	34
● Webinaires	83
● Webinaires à la demande	45
● Workshops	18

### Nombre de formations



● Séminaires	42
● Webinaires	38
● Webinaires à la demande	87
● Workshops	8
<b>Total</b>	<b>175</b>

### Nombre total d'heures de formation attribuées aux réviseurs d'entreprises :

# 21.453

## Site internet de l'ICCI

Le site internet est le principal canal de communication de la fondation ICCI. En 2025, il a été visité par plus de 50 000 utilisateurs. C'est sur ce site que les réviseurs d'entreprises peuvent consulter [les avis](#) qui ont déjà été rendus, poser leurs [questions](#) aux différentes *review teams*, avoir accès aux [livres ICCI](#) et [magazines TAA](#), télécharger gratuitement les [modèles de documents](#) mis à leur disposition et s'inscrire aux [formations et événements](#).

# 151.987

Nombre de page views

# 57.715

Nombre de visiteurs

Les avis de l'ICCI sont les pages les plus consultées du site de l'ICCI.



Saviez-vous que l'ICCI est également présent sur LinkedIn ? **Suivez-nous pour être au courant de toute l'actualité de la Fondation !**

# 3

## Annexes

### Annexe 1 :

Liste des avis de 2025 ..... 41

### Annexe 2 :

Tax, Audit & Accountancy :  
liste des articles publiés en 2025 ..... 48

### Annexe 3 :

Liste des séminaires, des sessions d'information  
et des journées d'études organisés en 2025 ..... 50

## Annexe 1 : Liste des avis de 2025

### 1. Type de mission – Mandat de commissaire

- [Dépassement des critères de taille pour un groupe de taille réduite – mandat du commissaire et contrôle des comptes consolidés](#) (24-074) / Overschrijding groottecriteria groep van beperkte omvang – mandaat commissaris en controle van de geconsolideerde jaarrekening (24-074)
- [Dissolution – liquidation – réouverture de la liquidation – mandat de commissaire](#) (24-078) / Ontbinding – vereffening – heropening van de vereffening – commissarismandaat (24-078)
- [Établissement de comptes consolidés – modification dans la structure du groupe – date de consolidation](#) (24-073) / Opstelling van de geconsolideerde jaarrekeningen – wijziging in de groepsstructuur – consolidatiedatum (24-073)
- [Rectification des comptes annuels dans une SA – nécessité d'un rapport de commissaire – nouveau commissaire nommé par l'AG](#) (24-060) / Rechtzetting van de jaarrekening in een NV – noodzaak van een commissarisverslag – nieuwe commissaris benoemd door de AV (24-060)
- [Rapport du commissaire et incertitude quant à la continuité](#) (24-054) / Commissarisverslag en onzekerheid over de continuïteit (24-054)
- [Nomination tardive d'un commissaire](#) (25-011) / Laattijdige benoeming van een commissaris (25-011)
- [Modification de l'opinion après le report de l'assemblée générale](#) (25-005) / Oordeelswijziging na het uitstellen van de algemene vergadering (25-005)
- [Nomination rétroactive d'un commissaire après la date de clôture](#) (25-015) / Retroactieve benoeming van een commissaris na de afsluitingsdatum (25-015)
- [Nomination d'un commissaire dans un organisme d'intérêt public](#) (25-021) / Benoeming van een commissaris in een openbare instelling (25-021)
- [Mission ISRE 2400 et exception au secret professionnel](#) (25-029) / ISRE 2400-opdracht en uitzondering op het beroepsgeheim (25-029)
- [Rétroactivité d'une augmentation du capital par apport en nature](#) (25-025) / Retroactiviteit van een kapitaalverhoging door inbreng in natura (25-025)
- [Représentant permanent et exigence d'une double signature dans les statuts d'un cabinet de révision](#) (25-024) / Vaste vertegenwoordiger en vereiste van dubbele handtekening in de statuten van een bedrijfsrevisorenkantoor (25-024)
- [Rôle du conseil d'entreprise dans le cadre d'un marché public relatif à la désignation d'un commissaire](#) (25-022) / Rol van de ondernemingsraad bij een overheidsopdracht voor de aanstelling van een commissaris (25-022)
- [Précisions concernant les obligations du commissaire en cas de réorganisation judiciaire et de désignation d'un praticien de la liquidation](#) (25-039) / Verduidelijking van de verplichtingen van de commissaris bij gerechtelijke reorganisatie en aanstelling van een vereffeningdeskundige (25-039)
- [Nomination d'un commissaire lors de la création d'une société holding](#) (25-037) / Benoeming van een commissaris bij oprichting van een holding (25-037)
- [Interruption anticipée du mandat de commissaire](#) (25-036) / Voortijdige onderbreking van het commissarismandaat (25-036)
- [Application des articles 3:72 et 1:24 CSA et portée de l'exception prévue à l'article 3:72, 2° CSA pour les](#)

## Annexe 1 : Liste des avis de 2025

[petites sociétés](#) (25-031) / Toepassing van artikels 3:72 en 1:24 WVV en reikwijdte van de uitzondering voorzien in artikel 3:72, 2° WVV met betrekking tot kleine vennootschappen (25-031)

### 2. Type de mission – Consolidation

- Nihil

### 3. Type de mission – Mission contractuelle

- [Nomination rétroactive d'un commissaire après la date de clôture](#) (25-015) / Retroactieve benoeming van een commissaris na de afsluitingsdatum (25-015)

### 4. Type de mission – CSRD

- [Établissement d'informations consolidées sur la durabilité par un consortium](#) (25-006) / Opstelling van geconsolideerde duurzaamheidsinformatie door een consortium (25-006)
- [Périmètre CSRD en ce qui concerne les filiales communes](#) (24-059) / Toepassingsgebied CSRD m.b.t. gemeenschappelijke dochterondernemingen (24-059)

### 5. Type de mission – Fusion par absorption

- [Conditions fusion simplifiée entre sociétés sœurs](#) (25-004) / Voorwaarden vereenvoudigde zusterfusie

(25-004)

- [Rôle du réviseur d'entreprises dans le cadre d'une fusion par absorption d'une société en faillite](#) (25-030) / Rol van de bedrijfsrevisor in het kader van een fusie door overneming van een vennootschap in faillissement (25-030)

### 6. Type de mission – Fusion/Scission

- [Conditions fusion simplifiée entre sociétés sœurs](#) (25-004) / Voorwaarden vereenvoudigde zusterfusie (25-004)
- [Rôle du réviseur d'entreprises dans le cadre d'une fusion par absorption d'une société en faillite](#) (25-030) / Rol van de bedrijfsrevisor in het kader van een fusie door overneming van een vennootschap in faillissement (25-030)

### 7. Type de mission – Expertise judiciaire

- Nihil

### 8. Type de mission – Restructuration

- [Apport d'une branche d'activité à une SRL ou à une SA et émission de nouvelles actions](#) (25-023) / Inbreng van bedrijfstak aan een BV of aan een NV en uitgifte nieuwe aandelen (25-023)

### 9. Type de mission – Apport en nature

- [Apport en industrie](#) (25-010) / Inbreng in nijverheid (25-010)
- [Conditions fusion simplifiée entre sociétés sœurs](#) (25-004) / Voorwaarden vereenvoudigde zusterfusie (25-004)
- [Rétroactivité d'une augmentation du capital par apport en nature](#) (25-025) / Retroactiviteit van een kapitaalverhoging door inbreng in natura (25-025)
- [La procédure d'apport d'un compte courant](#) (25-035) / De procedure voor de inbreng van een rekening-courant (25-035)

### 10. Type de mission – Acompte sur dividende

- [Tests de distribution - cas d'application spécifique \(compensation entre une créance et une dette\)](#) (25-043) / Uitkeringstesten - specifiek toepassingsgeval (compensatie tussen een vordering en een schuld) (25-043)

### 11. Type de mission – Mission interne annuelle du cabinet

- [Réviseur d'entreprises – deux cabinets et réseaux](#) (24-076) / Bedrijfsrevisor – twee kantoren en netwerken (24-076)

## Annexe 1 : Liste des avis de 2025

- [Notion de « personne politiquement exposée » - complément et rectification de l'avis du 16 septembre 2022](#) (25-017) / Notie van «politiek prominente persoon» - aanvulling en rechtzetting van het advies van 16 september 2022 (25-017)

### 12. Type de mission – Copropriété

- [Commissaire aux comptes dans une association de copropriétaires \(ACP\)](#) (24-072) / Commissaris van de rekeningen in een vereniging van mede-eigenaars (VME) (24-072)

### 13. Type de mission – Test d'actif net / de liquidité

- [Tests de distribution – cas d'application spécifique \(compensation entre une créance et une dette\)](#) (25-043) / Uitkeringstesten – specifiek toepassingsgeval (compensatie tussen een vordering en een schuld) (25-043)

### 14. Type de mission – Fusion inversée / silencieuse

- Nihil

### 15. Type de mission – Transformation

- Nihil

### 16. Type de mission – Conseil d'entreprise

- [Petites ASBL et exemption de nomination d'un commissaire](#) (25-018) / Kleine VZW's en vrijstelling van aanstellen van commissaris (25-018)
- [Rôle du conseil d'entreprise dans le cadre d'un marché public relatif à la désignation d'un commissaire](#) (25-022) / Rol van de ondernemingsraad bij een overheidsopdracht voor de aanstelling van een commissaris (25-022)
- [Précisions concernant les obligations du commissaire en cas de réorganisation judiciaire et de désignation d'un praticien de la liquidation](#) (25-039) / Verduidelijking van de verplichtingen van de commissaris bij gerechtelijke reorganisatie en aanstelling van een vereffeningdeskundige (25-039)

### 17. Type de mission – Dissolution/Liquidation

- [Dissolution - liquidation - réouverture de la liquidation - mandat de commissaire](#) (24-078) / Ontbinding - vereffening - heropening van de vereffening - commissarismandaat (24-078)

### 18. Type de mission – Dissolution et liquidation en un seul acte

- Nihil

### 19. Type de mission – Mission ponctuelle

- Nihil

### 20. Type de mission – Quasi-apport

- Nihil

### 21. Type de mission – Stock option

- Nihil

### 22. Type de mission – Émission de nouvelles actions

- [Émission de droits de souscription](#) (25-002) / Uitgifte van inschrijvingsrechten (25-002)
- [Apport d'une branche d'activité à une SRL ou à une SA et émission de nouvelles actions](#) (25-023) / Inbreng van bedrijfstak aan een BV of aan een NV en uitgifte nieuwe aandelen (25-023)
- [La procédure d'apport d'un compte courant](#) (25-035) / De procedure voor de inbreng van een rekening-courant (25-035)

### 23. Type de mission – Émission d'obligations convertibles

- Nihil

## Annexe 1 : Liste des avis de 2025

### 24. Type de mission – Valorisation

- [Apport en industrie](#) (25-010) / Inbreng in nijverheid (25-010)

### 25. Type de mission – Modification des droits

- Nihil

### 26. Type de client – A(I)SBL/fondation/petite A(I)SBL

- [Publication des comptes annuels d'une très petite ASBL](#) (25-013) / Publicatie van de jaarrekening van een zeer kleine vzw (25-013)
- [Petites ASBL et exemption de nomination d'un commissaire](#) (25-018) / Kleine VZW's en vrijstelling van aanstellen van commissaris (25-018)

### 27. Type de client – Régie communale autonome

- Nihil

### 28. Type de client – Succursale

- Nihil

### 29. Type de client – Entreprise de construction

- Nihil

### 30. Type de client – Syndic/Copropriété

- [Commissaire aux comptes dans une association de copropriétaires \(ACP\)](#) (24-072) / Commissaris van de rekeningen in een vereniging van mede-eigenaars (VME) (24-072)

### 31. Type de client – SRL

#### (Société à responsabilité limitée)

- [Conditions fusion simplifiée entre sociétés sœurs](#) (25-004) / Voorwaarden vereenvoudigde zusterfusie (25-004)
- [Apport d'une branche d'activité à une SRL ou à une SA et émission de nouvelles actions](#) (25-023) / Inbreng van bedrijfstak aan een BV of aan een NV en uitgifte nieuwe aandelen (25-023)
- [Mission ISRE 2400 et exception au secret professionnel](#) (25-029) / ISRE 2400-opdracht en uitzondering op het beroepsgeheim (25-029)
- [Tests de distribution - cas d'application spécifique \(compensation entre une créance et une dette\)](#) (25-043) / Uitkeringstesten - specifiek toepassingsgeval (compensatie tussen een vordering en een schuld) (25-043)

### 32. Type de client – Scomm (Société en commandite)

- Nihil

### 33. Type de client – SC (Société coopérative)

- Nihil

### 34. Type de client – SA (Société anonyme)

- [Rectification des comptes annuels dans une SA - nécessité d'un rapport de commissaire - nouveau commissaire nommé par l'AG](#) (24-060) / Rechtzetting van de jaarrekening in een NV - noodzaak van een commissarisverslag - nieuwe commissaris benoemd door de AV (24-060)
- [Émission de droits de souscription](#) (25-002) / Uitgifte van inschrijvingsrechten (25-002)
- [Apport d'une branche d'activité à une SRL ou à une SA et émission de nouvelles actions](#) (25-023) / Inbreng van bedrijfstak aan een BV of aan een NV en uitgifte nieuwe aandelen (25-023)

### 35. Type de client – SNC (Société en nom collectif)

- Nihil

## Annexe 1 : Liste des avis de 2025

### 36. Type de client – Filiale

- [Établissement de comptes consolidés - modification dans la structure du groupe - date de consolidation](#) (24-073) / Opstelling van de geconsolideerde jaarrekeningen - wijziging in de groepsstructuur - consolidatiedatum (24-073)
- [Saisie conservatoire d'actions et l'image fidèle des comptes annuels](#) (25-020) / Bewarend beslag op aandelen en het getrouw beeld van de jaarrekening (25-020)

### 37. Type de client – GIE

#### (Groupement d'intérêt économique)

- Nihil

### 38. Type de client – Sociétés cotées

- Nihil

### 39. Type de client – Groupe (pas) de taille réduite

- [Dépassement des critères de taille pour un groupe de taille réduite – mandat du commissaire et contrôle des comptes consolidés](#) (24-074) / Overschrijding groottecriteria groep van beperkte omvang – mandaat commissaris en controle van de geconsolideerde jaarrekening (24-074)

- [Interruption anticipée du mandat de commissaire](#) (25-036) / Voortijdige onderbreking van het commissarismandaat (25-036)
- [Application des articles 3:72 et 1:24 CSA et portée de l'exception prévue à l'article 3:72, 2° CSA pour les petites sociétés](#) (25-031) / Toepassing van artikels 3:72 en 1:24 WVV en reikwijdte van de uitzondering voorzien in artikel 3:72, 2° WVV met betrekking tot kleine vennootschappen (25-031)

### 40. Type de client – PME

- Nihil

### 41. Type de client – Société simple

- Nihil

### 42. Type de client – Société mère

- [Périmètre CSRD en ce qui concerne les filiales communes](#) (24-059) / Toepassingsgebied CSRD m.b.t. gemeenschappelijke dochterondernemingen (24-059)
- [Nomination d'un commissaire lors de la création d'une société holding](#) (25-037) / Benoeming van een commissaris bij oprichting van een holding (25-037)

### 43. Type de client – Entité d'intérêt public /

#### Assurance / Banque

- Nihil

### 44. Type de client – Organisme de financement des pensions

- Nihil

### 45. Type de client – Parti politique

- Nihil

### 46. Type de client – Pricaf

- Nihil

### 47. Type de client – Secteur public

- [Notion de « personne politiquement exposée » - complément et rectification de l'avis du 16 septembre 2022](#) (25-017) / Notie van "politiek prominente persoon" - aanvulling en rechtzetting van het advies van 16 september 2022 (25-017)
- [Nomination d'un commissaire dans un organisme d'intérêt public](#) (25-021) / Benoeming van een commissaris in een openbare instelling (25-021)
- [Le secret professionnel du réviseur d'entreprises](#) (25-028) / Het beroepsgeheim van de bedrijfsrevisor (25-028)

## Annexe 1 : Liste des avis de 2025

- [Marché public – désignation d’un réviseur d’entreprises dans un CPAS](#) (25-056) / Overheidsopdracht – aanstelling van een bedrijfsrevisor in een OCMW (25-026)
  - [Rôle du conseil d’entreprise dans le cadre d’un marché public relatif à la désignation d’un commissaire](#) (25-022) / Rol van de ondernemingsraad bij een overheidsopdracht voor de aanstelling van een commissaris (25-022)
- 48. Type de client – UTE (Unité technique d’exploitation)**
- Nihil
- 49. Type de client – Sociétés liées**
- Nihil
- 50. Type de client – Club de football**
- Nihil
- 51. Type de client – Bureau de change**
- Nihil
- 52. Type de client – Secteur hospitalier / soins de santé**
- Nihil
- 53. Autre**
- [Donation d’actions d’un cabinet de révision avec conservation de l’usufruit des actions par le réviseur d’entreprises](#) (25-016) / Schenking van aandelen bedrijfsrevisorenkantoor aan niet-bedrijfsrevisoren met behoud van vruchtgebruik van aandelen door bedrijfsrevisor (25-016)
  - [La notion de vigilance continue dans la loi anti-blanchiment](#) (25-012) / Het begrip van doorlopende waakzaamheid in de antiwitwaswetgeving (25-012)
  - [Quelle est la portée de l’obligation de mentionner un litige existant dans l’annexe aux comptes annuels ?](#) (25-019) / Hoe ver reikt de verplichting om een bestaand geschil te vermelden in de toelichting bij de jaarrekening? (25-019)



## Annexe 2 : Tax, Audit & Accountancy : liste des articles publiés en 2025

### TAA n°86 – janvier 2025

- Tribune - Messages de nouvel an du Président de l'IRE
- The fall of the Silicon Valley Bank reopens an old US GAAP debate

### TAA n°87 – février 2025

- Tribune - Mise en œuvre de la CSRD dans l'Espace économique européen : quo vadis ?
- La transposition de la CSRD en Belgique : vers une économie durable et transparente

### TAA n°88 – mars 2025

- Tribune - L'esprit critique en matière d'audit à la lumière de la philosophie
- Audit 2.0: Is the profession ready for a future with AI?
- La gestion de la sécurité de l'information dans les bureaux d'audit

### TAA n°89 – avril 2025

- Tribune – Droit comptable belge : demain ressemblera-t-il à aujourd'hui ?
- Développements du droit comptable belge en 2024 – Revue des avis de la CNC

### TAA n°90 – mai/juin 2025

- Tribune - Quelques considérations au sujet du Conseil supérieur des professions économiques
- Le système belge des « excess profit rulings » : une aubaine pour les investisseurs étrangers ou un fléau pour la confiance en la Belgique ?

### TAA n°91 – septembre 2025

- Tribune – Réviseur d'entreprises : une profession en mouvement, une ambition collective
- La norme ISA 315 – IT et contrôle financier
- First analysis of the adoption of IFRS 17 by Belgian insurance undertakings

### TAA n°92 – octobre 2025

- Tribune – La lutte contre le blanchiment d'argent : un système à repenser fondamentalement
- La nomination du commissaire par l'assemblée générale des actionnaires des sociétés cotées en bourse - perspective contextuelle

### TAA n°93 – novembre 2025

- Tribune – Point de vue sur Pillar II
- Rapports d'assurance limitée dans le cadre de la CSRD : enseignements issus de la première vague de publications en Belgique





## Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-Workshop Public Sector (deel 2) / Secteur Public (partie 2)	Workshops publieke sector: Pilootinstellingen in Brussel/Gecoördineerde audit - Ateliers secteur public : Institutions pilotes à Bruxelles / Audit coördonné	Eric FONDEUR, Sébastien PAQUAY, Sara STEYAERT, Morad EL MAKRINI, Joeri GYSSENS	Secteur public
25-Workshop Public Sector (deel 1) / Secteur Public (partie 1)	Workshops publieke sector: Pilootinstellingen in Brussel/Subsidies - Ateliers secteur public : Institutions pilotes à Bruxelles / Subsidies	Eric FONDEUR, Joeri GYSSENS	Secteur public
25-TBD	Vlaamse overheid – controlebenadering m.b.t subsidies in het kader van de attestering van de jaarrekening	Sara STEYAERT, Gunther LOITS	Audit - Contrôle
25-subsidies on demand	Vlaamse overheid – controlebenadering m.b.t subsidies in het kader van de attestering van de jaarrekening	Gunther LOITS, Sara STEYAERT	Audit - Contrôle
25-Pillar 2 NL webinar	Pillar Two: relevante aspecten voor het beroep	Peter VAN ROMPAEY	Audit - Contrôle
25-Pillar 2 FR webinar	Pillar Two : aspects pertinents pour la profession	Soufyan HADMOUN	Audit - Contrôle
25-ISRS 4400 AUP NL webinar	ISRS 4400 AUP	William RUTTEN	Audit - Contrôle
25-ISRS 4400 AUP NL on demand	ISRS 4400 AUP	William RUTTEN	Audit - Contrôle
25-ISRS 4400 AUP FR webinar	ISRS 4400 AUP	Marie-Noëlle GODEAU	Audit - Contrôle (International Standards Auditing (ISA))
25-ISA 315 Revised NL webinar	ISA 315 Revised	Dries SCHOCKAERT	Audit - Contrôle
25-ISA 315 Revised FR webinar	ISA 315 Revised	Gaëtan DUMORTIER, Olivier de BONHOME	Audit - Contrôle (International Standards Auditing (ISA))
25-ESG - Omnibus NL (deel 2) webinar	Gevolgen van de Omnibus-maatregelen voor de bedrijfsrevisor: update (deel 2)	Harry EVERAERTS	ESG
25-ESG - Omnibus NL (deel 2) on demand	Gevolgen van de Omnibus-maatregelen voor de bedrijfsrevisor: update (deel 2)	Harry EVERAERTS	ESG
25-ESG - Omnibus NL (deel 1) webinar	Gevolgen van de Omnibus-maatregelen voor de bedrijfsrevisor: het proces tot op vandaag (deel 1)	Harry EVERAERTS	ESG
25-ESG - Omnibus NL (deel 1) - on demand	Gevolgen van de Omnibus-maatregelen voor de bedrijfsrevisor: het proces tot op vandaag (deel 1)	Harry EVERAERTS	ESG

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-ESG - Omnibus FR (partie 2) webinar	Conséquences des mesures Omnibus pour le réviseur d'entreprises : mise à jour (partie 2)	Sophie CHIREZ, Laurence VAN EYKEN	ESG
25-ESG - Omnibus FR (partie 2) on demand	Conséquences des mesures Omnibus pour le réviseur d'entreprises : mise à jour (partie 2)	Laurence VAN EYKEN, Sophie CHIREZ	ESG
25-ESG - Omnibus FR (partie 1) webinar	Conséquences des mesures Omnibus pour le réviseur d'entreprises : le processus jusqu'à aujourd'hui (partie 1)	Sophie CHIREZ	ESG
25-ESG - Omnibus FR (partie 1) - on demand	Conséquences des mesures Omnibus pour le réviseur d'entreprises : le processus jusqu'à aujourd'hui (partie 1)	Sophie CHIREZ	ESG
25-ESG - Module 9 NL - on demand (2024)	Standaarden met betrekking tot milieuthema's: ESRS E1 Klimaatverandering/ESRS E2 Verontreiniging/ESRS E3 Water en mariene hulpbronnen/ESRS E4 Biodiversiteit en ecosystemen/ESRS E5 Materiaalgebruik en circulaire economie	Vanessa DAELMAN	ESG
25-ESG - Module 9 FR - on demand (2024)	Normes relatives aux aspects environnementaux : ESRS E1 Changement climatique/ESRS E2 Pollution/ESRS E3 Ressources aquatiques et marines/ESRS E4 Biodiversité et écosystèmes/ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire	Jeremy CHENOY, Suzon MICHEL	ESG
25-ESG - Module 8 NL - on demand (2024)	Dwarsdoorsnijdende standaarden: ESRS 1 Algemene vereisten & ESRS 2 Algemene toelichtingen + Standaard met betrekking tot governance ESRS G1 Zakelijk gedrag	Harry EVERAERTS, Willem ROEKENS	ESG
25-ESG - Module 8 FR - on demand (2024)	Normes transversales : ESRS 1 Exigences générales & ESRS 2 Informations générales à publier + Norme relative aux aspects de gouvernance ESRS G1 Conduite des affaires	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 7 NL - on demand (2023)	Dubbele materialiteit (CSRD/ESRS) & Climate change physical risk/transitional risk (CSRD/ESRS)	Harry EVERAERTS	ESG
25-ESG - Module 7 NL - on demand - UPDATE (2024)	Dubbele materialiteitsanalyse – update & best practices	Harry EVERAERTS	ESG
25-ESG - Module 7 FR - on demand (2023)	Double matérialité (CSRD/ESRS) & Climate change physical risk/transitional risk (CSRD/ESRS)	Sophie CHIREZ	ESG
25-ESG - Module 7 FR - on demand - UPDATE (2024)	Analyse de double matérialité – mise à jour et bonnes pratiques	Sophie CHIREZ	ESG
25-ESG - Module 6 NL - on demand (2023)	Kwalitatieve en kwantitatieve rapporteringsvereisten onder de ESRS standaarden (2023)	Steven MULKENS	ESG
25-ESG - Module 6 FR - on demand (2023)	Exigences qualitatives et quantitatives en matière d'information de durabilité dans le cadre des normes ESRS (2023)	Jeremy CHENOY, Suzon MICHEL	ESG
25-ESG - Module 5 NL - on demand (2023)	Risk management (CSRD/ESRS) & Corporate sustainability Due Diligence Directive (supply chain) (2023)	Koen VAN EUPEN	ESG

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-ESG - Module 5 NL - on demand - UPDATE (2024)	Risk management (CSRD/ESRS) & Corporate sustainability Due Diligence Directive (supply chain) (UPDATE 2024)	Koen VAN EUPEN	ESG
25-ESG - Module 5 FR - on demand (2023)	Risk management (CSRD/ESRS) & Corporate sustainability Due Diligence Directive (supply chain)	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 5 FR - on demand - UPDATE (2024)	Risk management (CSRD/ESRS) & Corporate sustainability Due Diligence Directive (supply chain)	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 4 NL - on demand (2023)	Sustainability assurance: ISAE 3000	Zhou-Heng YANG, Sien EYLENBOSCH	ESG
25-ESG - Module 4 FR - on demand (2023)	Sustainability assurance : ISAE 3000	Antoine VAN DER HAEGEN, Florian JACQUES	ESG
25-ESG - Module 3 NL - on demand (2023)	EU Taxonomy	Tom RENDERS	ESG
25-ESG - Module 3 NL - on demand - UPDATE (2024)	EU Taxonomy	Tom RENDERS	ESG
25-ESG - Module 3 FR - on demand (2023)	EU Taxonomy	Adrien LONG	ESG
25-ESG - Module 3 FR - on demand - UPDATE (2024)	EU Taxonomy	Martin MICHIELS	ESG
25-ESG - Module 21 NL - on demand (2025)	Capita Selecta: Belgische wet tot omzetting van de CSRD-richtlijn	Inge VANBEVEREN	ESG
25-ESG - Module 21 FR webinar	Capita Selecta: Loi belge de transposition de la directive CSRD	Marc BIHAIN	ESG
25-ESG - Module 21 FR - on demand (2025)	Capita Selecta: Loi belge de transposition de la directive CSRD	Marc BIHAIN	ESG
25-ESG - Module 20 FR	Reporting de durabilité : enseignements de la première année CSRD et perspectives d'harmonisation des normes	Talya MENACHE, Valérie OLINGER	ESG
25-ESG - Module 2 NL - on demand (2023)	Presentatie van verschillende onderwerpen uit de ESRS over milieu-, sociale en bestuurskwesties	An SCHOOVAERTS, Julie STUCKENS	ESG
25-ESG - Module 2 NL - on demand - UPDATE (2024)	Presentatie van verschillende onderwerpen uit de ESRS over milieu-, sociale en bestuurskwesties	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 2 FR - on demand (2023)	Présentation de différents sujets dans les ESRS portant sur l'environnement, les aspects sociaux et la gouvernance (2023)	Déborah FISCHER	ESG

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-ESG - Module 2 FR - on demand - UPDATE (2024)	Présentation de différents sujets dans les ESRS portant sur l'environnement, les aspects sociaux et la gouvernance (UPDATE 2024)	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 19 FR	État actuel et perspectives des réglementations européennes en matière de durabilité : CSRD, CSDDD, Taxonomie et standards de reporting	Martin MICHIELS, Jeremy CHENOY	ESG
25-ESG - Module 18 NL bis	Lessons learned on the first wave of reports: hoe een dubbele materialiteitsanalyse uitvoeren, hoe belanghebbenden betrekken, hoe het duurzaamheidsrapport structureren, ... (bis)	Sander MOEYS, Harry EVERAERTS, David LENAERTS, Evelien VAN DE STEENE	ESG
25-ESG - Module 18 NL	Lessons learned on the first wave of reports: hoe een dubbele materialiteitsanalyse uitvoeren, hoe belanghebbenden betrekken, hoe het duurzaamheidsrapport structureren, ...	Evelien VAN DE STEENE, David LENAERTS, Harry EVERAERTS, Sander MOEYS	ESG
25-ESG - Module 18 FR	Lessons learned on the first wave of reports : comment effectuer une analyse de double matérialité, comment impliquer les parties prenantes, comment structurer le rapport de durabilité, ...	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 17 FR webinar	Due Diligence : CSDDD	Malda LEBBAR, Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 16 NL webinar	Sustainability assurance : ISAE 3000 + ISSA 5000	Jef WITTERS, Ophélie FRANCO	ESG
25-ESG - Module 16 NL on demand	Sustainability assurance : ISAE 3000 + ISSA 5000	Jef WITTERS, Ophélie FRANCO	ESG
25-ESG - Module 16 FR webinar	Sustainability assurance : ISAE 3000 + ISSA 5000	Jeremy CHENOY, Martin MICHIELS	ESG
25-ESG - Module 15 NL - on demand (2024)	ESG assurance: de praktijk (2024)	Midas MAES	ESG
25-ESG - Module 15 FR - on demand (2024)	Assurance on ESG : la pratique (2024)	Ophélie FRANCO	ESG
25-ESG - Module 14 NL - on demand (2024)	VSME: overzicht en praktijken (2024)	Déborah FISCHER, Erwin DE BOCK	ESG
25-ESG - Module 14 FR - on demand (2024)	VSME : aperçu et pratiques (2024)	Déborah FISCHER, Erwin DE BOCK	ESG
25-ESG - Module 14 FR	VSME : Théorie et cas pratiques	Déborah FISCHER, Malda LEBBAR, Kamil DOMANOWSKI	ESG
25-ESG - Module 13 NL - on demand (2024)	Basis opleiding CO2 berekeningen : Scope 1, 2 & 3 (2024)	Vanessa DAELMAN	ESG
25-ESG - Module 13 FR - on demand (2024)	Formation de base sur le calcul du CO2 : scopes 1, 2 et 3 (2024)	Déborah FISCHER, Erwin DE BOCK	ESG
25-ESG - Module 12 NL	ESRS E & E1 – climate change : theorie en praktische casus / audit aanpak	Steven MULKENS	ESG

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-ESG - Module 12 FR	ESRS E & E1 – climate change : théorie et cas pratiques / approches d'audit	François DEWAELE, Tanguy LEGEIN	ESG
25-ESG - Module 11 NL - on demand (2024)	Van richtlijn naar wet: de implementatie van de CSRD in België (2024)	Inge VANBEVEREN	ESG
25-ESG - Module 11 FR - on demand (2024)	De la directive à la loi : l'implémentation de la CSRD en Belgique (2024)	Marc BIHAIN	ESG
25-ESG - Module 10 NL - on demand (2024)	Standaarden met betrekking tot sociale thema's: ESRS S1 Eigen personeel/ESRS S2 Werknemers in de waardeketen/ESRS S3 Getroffen gemeenschappen/ESRS S4 Consumenten en eindgebruikers (2024)	Reinert DEBACKER, Steven MULKENS	ESG
25-ESG - Module 10 FR - on demand (2024)	Normes relatives aux aspects sociaux : ESRS S1 Effectifs de l'entreprise/ESRS S2 Travailleurs de la chaîne de valeur/ESRS S3 Communautés touchées/ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finals (2024)	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 1 NL - on demand (2023)	Algemene presentatie van de CSRD en de verslaggevingsstandaarden ESRS 1 en 2 (2023)	Julie STUCKENS, An SCHOOVAERTS	ESG
25-ESG - Module 1 NL - on demand - UPDATE (2024)	Algemene presentatie van de CSRD en de verslaggevingsstandaarden ESRS 1 en 2 (UPDATE 2024)	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 1 FR - on demand (2023)	Présentation générale de la CSRD et des normes de reporting ESRS 1 et 2 (2023)	Déborah FISCHER	ESG
25-ESG - Module 1 FR - on demand - UPDATE (2024)	Présentation générale de la CSRD et des normes de reporting ESRS 1 et 2 (UPDATE 2024)	Déborah FISCHER	ESG
25-BAS23-Workshop1 - on demand	Double materiality: practical considerations for preparers and auditors	Anne-Catherine ZOLLER, Harry EVERAERTS, Anne-Catherine TRINON	ESG
25-802n	Aandachtspunten voor de groepsauditor	Ruben DE MEYER, Laura LANSZWEERT	Contrôle et normes ISA
25-801n on demand	ISA 240 en fraude (met een van materieel belang zijnd effect)	Dries SCHOCKAERT	Audit - Contrôle (International Standards Auditing (ISA))
25-801f on demand	Norme ISA 240 en cas de fraude (ayant un impact significatif)	Patricia LELEU	Audit - Contrôle (International Standards Auditing (ISA))
25-702n webinar	Recente ontwikkelingen IAS/IFRS	Tom VAN HAVERMAET	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)
25-702n on demand	Recente ontwikkelingen IAS/IFRS	Tom VAN HAVERMAET	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)
25-702f webinar	Développements récents IAS/IFRS	Thomas CARLIER	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)
25-701n on demand	Behandeling van pensioenregelingen onder BE GAAP en IFRS	Geert DE RIDDER	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)
25-701f on demand	Traitement de régimes de pension selon BE GAAP et IFRS	Geert DE RIDDER	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-700n webinar	Algemene richtlijnen IFRS en verschillen met Belgian GAAP	Tom VAN HAVERMAET	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)
25-700f webinar	Directives générales IFRS et différences avec Belgian GAAP	Thomas CARLIER	Audit - Contrôle (IAS/IFRS)
25-604n (2024)	Deontologie en onafhankelijkheid: praktische voorbeelden	Wim RUTSAERT, Sandrine VAN BELLINGHEN	Anti-blanchiment
25-604n	Deontologie en onafhankelijkheid: praktische voorbeelden	Wim RUTSAERT, Sandrine VAN BELLINGHEN	AML et doctrine
25-604f	Déontologie et indépendance : exemples pratiques	Camille LUXEN, Marie KAISIN	AML et doctrine
25-603n on demand	Herkennen van witwastypologieën en de cijferberoepen	Geert DELRUE	Anti-blanchiment
25-603f on demand	Reconnaître les typologies de blanchiment et les professionnels du chiffre	Geert DELRUE	Anti-blanchiment
25-602n on demand	Anti-witwas	Fran RAVELINGIEN, Isabelle WILLEMS	Anti-blanchiment
25-602f on demand	Anti-blanchiment	Fran RAVELINGIEN, Mariama FALL	Anti-blanchiment
25-601n on demand	Anti-witwassen: regels van toepassing op de bedrijfsrevisoren met betrekking tot de kantoororganisatie en de melding van vermoedens, alsook recente ontwikkelingen	Piet HEMSCHOOTE	Anti-blanchiment
25-601f on demand	Anti-blanchiment : règles applicables aux réviseurs d'entreprises en matière d'organisation du cabinet et de déclaration de soupçon, et évolutions récentes ; update déontologie et UBO	Laurence VAN EYKEN, Chantal BOLLEN	Anti-blanchiment
25-504n	Begrijpen van de informaticasystemen en evalueren van impact op de controleaanpak	Dirk TIMMERMAN	Informatique
25-504f	Comprendre les systèmes informatiques et évaluer leur incidence sur l'approche d'audit	Alban AHMEDI	Informatique
25-503n	Impact of Data Analytics on Audit	Filip SIMPELAERE	Informatique
25-503f	Impact of Data Analytics on Audit	Sébastien VERACHTERT, Vincent THYRION	Informatique
25-502n on demand	Cyber security	Marc VAEL	Informatique
25-502f on demand	Cyber Sécurité	Julien PITER	Informatique
25-501n on demand (Théorie)	De impact op de controleaanpak en IPE van het testen van de ITGC's en application controls - Theorie	Wouter EVERSDIJK	Informatique
25-501f on demand (Théorie)	Audit informatique : l'impact sur l'approche d'audit et l'IPE du test des ITGC's et contrôles d'application (Théorie)	Alban AHMEDI	Informatique
25-501f (Pratique)	Audit informatique : l'impact sur l'approche d'audit et l'IPE du test des ITGC's et contrôles d'application (Pratique)	Alban AHMEDI	Cycle Code des sociétés et des associations (CSA)
25-404n bis	Workshop: Alle wettelijke opdrachten	Marleen MANNEKENS	Droit

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-404n	Workshop: Alle wettelijke opdrachten	Marleen MANNEKENS	Droit
25-404f	Workshop : Les missions légales prévues par le CSA	Olivier VERTESSSEN	Cycle Code des sociétés et des associations (CSA)
25-403f	CSA : Spécificités des A(l)SBL et des fondations	Fernand MAILLARD	Cycle Code des sociétés et des associations (CSA)
25-402n (deel 2) on demand	WVV: Bijzondere opdrachten in de BV en de NV (deel 2)	Marleen MANNEKENS	Droit
25-402n (deel 1) webinar	WVV: Bijzondere opdrachten in de BV en de NV (deel 1)	Marleen MANNEKENS	Droit
25-402f (partie 2) webinar	CSA : Missions particulières et adaptées dans les SA, SRL et les SC (partie 2)	Olivier VERTESSSEN	Cycle Code des sociétés et des associations (CSA)
25-402f (partie 1) webinar	CSA : Missions particulières et adaptées dans les SA, SRL et les SC (partie 1)	Olivier VERTESSSEN	Cycle Code des sociétés et des associations (CSA)
25-401n on demand	WVV: Governance (bestuursmodellen, bestuurstaak, aansprakelijkheid, belangenconflicten en opdracht van de commissaris, enz.)	Marieke WYCKAERT	Droit
25-401f on demand	CSA : Gouvernance (modèles de gestion, fonctions des administrateurs, responsabilité, conflits d'intérêts et mission du commissaire, etc.)	Nikita TISSOT	Droit
25-305n webinar	Wet op de private opsporing: aandachtspunten voor de bedrijfsrevisor	Stijn DE MEULENAER	Droit
25-305n on demand	Wet op de private opsporing: aandachtspunten voor de bedrijfsrevisor	Stijn DE MEULENAER	Droit
25-305f webinar	Loi sur la recherche privée : points d'attention pour le réviseur d'entreprises	Stijn DE MEULENAER	Droit
25-304n webinar	De basisprincipes van het bewijsrecht in het Burgerlijk Wetboek	Wannes VANDENBUSSCHE	Droit
25-304f webinar	Le droit de la preuve dans le nouveau Code Civil	Florence DANIS	Droit
25-303n on demand (Theorie)	Going concern (Theorie)	Lieven ACKE	Droit
25-303f on demand (Théorie)	Going concern (Théorie)	Charles-Henri DE STREEL	Droit
25-302n	Actualiteiten sociaal recht	Jan LEIN, Renée VANDEKENDELAERE	Droit
25-302f	Actualités en droit social	Sylvie DUMORTIER, Nadège TOUSSAINT	Droit
25-301n/f on demand	GDPR voor bedrijfsrevisorenkantoren / RGPD pour cabinets de révision	Olivier de BONHOME, Nils QUAIRIAT, Ornella SABATINO	Droit
25-300n	De bedrijfsrevisor en de vennootschapswetgeving: actualiteit en special topics	Lieven ACKE	Droit

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

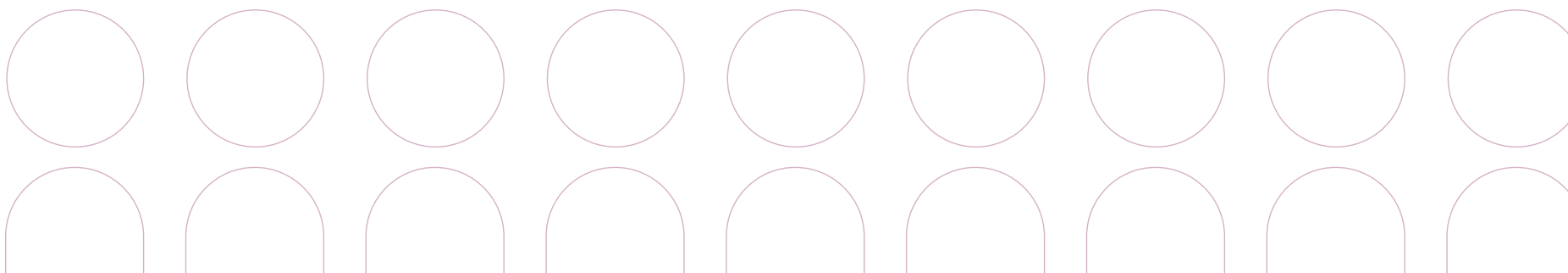
25-300f	Le réviseur d'entreprises et le droit des sociétés : actualités et aspects particuliers	Fernand MAILLARD	Droit
25-205n on demand	Fiscaliteit rond eenmalige opdrachten: inbreng in natura en nieuwe opdrachten die voortvloeien uit het WVV	Yves VERDINGH	Fiscalité
25-205f on demand	Fiscalité des apports en nature - taxation à l'IPP et à l'ISOC. Exonération des apports, taxation étalée des plus-values. Revue de la jurisprudence récente et des dernières modifications législatives.	Joseph MARKO	Fiscalité
25-204n webinar	Transfer pricing: actualiteit en aandachtspunten	Dirk VAN STAPPEN	Indéterminé
25-204f webinar	Prix transfert : actualité et points d'attention	Yves de GROOTE	Fiscalité
25-203f webinar	Actualités TVA : points d'attention et jurisprudence récente	Katia DELFIN-DIAZ	Fiscalité
25-203f on demand	Actualités TVA : points d'attention et jurisprudence récente	Katia DELFIN-DIAZ	Fiscalité
25-202n	Update fiscaliteit: recente ontwikkelingen capita selecta. Aandachtspunten voor de bedrijfsrevisor	Yves VERDINGH	Fiscalité
25-202f	Fiscalité - Analyse de jurisprudence récente en matière d'impôt des sociétés	Jean-Luc WUIDARD	Fiscalité
25-201n on demand	Basis vennootschapsbelasting	Yves VERDINGH	Fiscalité
25-201f on demand	Formation de base : imposition des revenus des sociétés	Geoffroy GALEA	Fiscalité
25-200n	Update fiscaliteit: actualiteit vennootschapsbelasting op inkomsten 2024	Yves VERDINGH	Fiscalité
25-200f	Actualités en imposition des revenus des sociétés, des personnes morales et des personnes physiques	Michel DE WOLF	Fiscalité
25-117n/f	Blockchain en Crypto-Activa: impact voor de bedrijfsrevisor - juridische, boekhoudkundige, fiscale en audit aspecten / La blockchain et les crypto-actifs : quel impact pour les réviseurs d'entreprises ? Aspects juridiques, comptables, fiscaux et d'audit	David SZAFRAN	Informatique
25-115f	Audit des comptes consolidés : exercices pratiques	Frédéric LEPOUTRE	Audit - Contrôle (Consolidation)
25-114n	Capita Selecta - Not for profit: fiscale en overige aspecten	Emiel DE SMEDT	Audit - Contrôle (non-marchand)
25-114f webinar	Capita selecta : secteur non-marchand, aspects fiscaux et autres	Fernand MAILLARD	Audit - Contrôle (non-marchand)
25-113n	Controle van financiële instrumenten	Geert VAN MOL	Audit - Contrôle
25-112n on demand	Hot topics: normen en adviezen van het IBR	Inge VANBEVEREN	Audit - Contrôle
25-112f webinar	Hot topics : normes et avis de l'IRE	Patricia LELEU	Audit - Contrôle

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

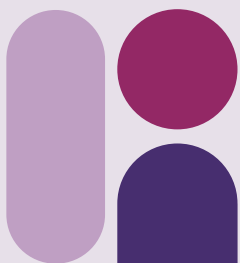
25-110n webinar	Theorie: Hoe kunnen we de risico's van management override en revenue recognition in een auditdossier aanpakken en documenteren?	Wouter EVERSDIJK	Audit - Contrôle
25-110f webinar	Théorie : Comment appréhender et documenter les risques de management override (contournement des contrôles internes par la direction) et revenue recognition (comptabilisation des produits) dans un dossier audit ?	Maxime HAUBOURDIN	Audit - Contrôle
25-109n on demand	Waardering van ondernemingen. Waarderen van aandelen met verschillende rechten	Serge PATTYN	Audit - Contrôle
25-109f on demand	Évaluation des entreprises. Valorisation des actions à droits divers avec des droits différents	Tristan HAY, Christophe REMON	Audit - Contrôle
25-108n (deel 3)	Van ontbinding tot fusie : fiscale aspecten van reorganisaties	Yves VERDINGH	Audit - Contrôle
25-108n (deel 3)	Van ontbinding tot fusie : fiscale aspecten van reorganisaties	Yves VERDINGH	Fiscalité
25-108n (deel 2)	Fusies en splitsingen: wettelijke aspecten en aandachtspunten voor de bedrijfsrevisor	Marleen MANNEKENS	Droit
25-108n (deel 1)	Fusies en splitsingen: boekhoudkundige aspecten en aandachtspunten voor de bedrijfsrevisor	Marleen MANNEKENS	Droit
25-108f (partie 2)	Fusions et scissions : aspects fiscaux et points d'attention pour le réviseur d'entreprises, exercices pratiques (partie 2)	Joseph MARKO	Audit - Contrôle
25-108f (partie 1)	Fusions et scissions : aspects légaux et comptables, exercices pratiques (partie 1)	Joseph MARKO	Audit - Contrôle
25-107n on demand	Analyse van de bijlagen van de jaarrekening, waarderingsregels en andere toe te voegen documenten	Jasmien VERSTRICHT	Audit - Contrôle
25-107f on demand	Analyse de l'annexe aux comptes annuels, règles d'évaluation et autres documents à annexer	Joffrey ANKAERT, Fabian BRANSWYK	Audit - Contrôle
25-106n	Documentatie van de interne controle en impact op het substantieve werk binnen de KMO	Wim RUTSAERT, Ken SNOEKS	Audit - Contrôle
25-106f	Documentation du contrôle interne et impact sur le travail substantif dans les PME	Olivier de BONHOME	Audit - Contrôle
25-105f webinar	Tests de liquidité et de solvabilité dans les sociétés	Michel DE WOLF	Audit - Contrôle
25-104n webinar	Due diligence in het kader van de overdracht van een KMO	Steven PAZEN	Audit - Contrôle
25-104n on demand	Due diligence in het kader van de overdracht van een KMO	Steven PAZEN	Audit - Contrôle
25-104f webinar	Due diligence dans le cadre de la transmission d'une PME	Daniel KROES	Audit - Contrôle
25-104f on demand	Due diligence dans le cadre de la transmission d'une PME	Daniel KROES	Audit - Contrôle

### Annexe 3 : Liste des séminaires, des sessions d'information et des journées d'études organisés en 2025

25-103n on demand	Het commissarisverslag: praktische toepassing inzake aangepaste oordelen en bijkomend op te nemen paragrafen (ICCI boekje editie 2021)	Kristof VAN LINDEN	Audit - Contrôle
25-103f on demand	Le rapport du commissaire et l'évolution dans le CSA : application pratique relative aux opinions modifiées et aux paragraphes additionnels à insérer	Patricia LELEU	Audit - Contrôle
25-102n webinar	Analyse van de nieuwe en belangrijkste adviezen van de CBN (update)	Peter VERSCHELDEN	Audit - Contrôle
25-102n on demand	Analyse van de nieuwe en belangrijkste adviezen van de CBN (update)	Peter VERSCHELDEN	Audit - Contrôle
25-102n (2024) on demand	Analyse van de nieuwe en belangrijkste adviezen van de CBN (2024)	Peter VERSCHELDEN	Audit - Contrôle
25-102f webinar	Analyse des avis récents de la CNC	Fernand MAILLARD	Audit - Contrôle
25-102f on demand	Analyse des avis récents de la CNC	Fernand MAILLARD	Audit - Contrôle
25-101f	Réviseur et conseil d'entreprise	Giuseppina DESIMONE, Sophie REGINSTER, Marie-Noëlle GODEAU	Audit - Contrôle
25-006n/f Workshop Cartography 19.12.25	Workshop Auditors Annual Cartography	Olivier de BONHOME, Isabelle MEUNIER	Autre
25-005n/f Workshop Cartography 26.11.25	Workshop Auditors Annual Cartography	Olivier de BONHOME, Isabelle MEUNIER	Autre
25-004n/f Workshop Cartography 19.11.25	Workshop Auditors Annual Cartography	Isabelle MEUNIER, Olivier de BONHOME	Autre
25-003n/f Workshop Cartography 23.01.25	Workshop Auditors Annual Cartography	Melinda VANDEKERCKHOVE, Olivier de BONHOME, Isabelle MEUNIER	Autre
25-002n/f Workshop Cartography 22.01.25	Workshop Auditors Annual Cartography	Charles-Henri DE STREEL, Isabelle MEUNIER, Olivier de BONHOME, Melinda VANDEKERCKHOVE	Autre
25-001n/f Workshop Cartography 17.01.25	Workshop Auditors Annual Cartography	Melinda VANDEKERCKHOVE, Olivier de BONHOME, Isabelle MEUNIER, Charles-Henri DE STREEL	Autre







ICCI

Informatiecentrum voor  
het Bedrijfsrevisorat  
Centre d'Information du  
Révisorat d'Entreprises

E.R. : Alexia Cauwe // Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles // [info@icci.be](mailto:info@icci.be) // [www.icci.be](http://www.icci.be)